

REVUE DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC



# URBANITÉ



## Diversité, culture et urbanisme

GUILLAUME GILBERT



# L'ultime offre pour les urbanistes

Profitez de l'offre Distinction :  
une offre financière adaptée à votre réalité.

Taux privilégiés, économies exceptionnelles et autres avantages.

[desjardins.com/urbaniste](https://desjardins.com/urbaniste)



Ordre des  
Urbanistes du  
Québec



Desjardins



L'illustration de la couverture met en scène une œuvre de Julien Malland, aussi connu sous le nom d'artiste de Seth. Diplômé de l'École nationale des arts décoratifs de Paris, il arpente le monde depuis 2003 pour y laisser sa trace. Située à l'angle de l'avenue Papineau et de la rue Jarry Est, sa murale « Comme un jeu d'enfant », réalisée en 2015, met en scène la rencontre de deux personnages « qui se rencontrent et se complètent ». Pour en apprendre plus sur l'œuvre et l'artiste : [arpublicmontreal.ca/oeuvre/comme-un-jeu-denfants/](http://arpublicmontreal.ca/oeuvre/comme-un-jeu-denfants/)

» **Mot du président** 4

**Pour une pluralité de regards**  
Sylvain Gariépy, urbaniste, M. Sc. A., M.A.P.

» **Actualités** 5

**Vers une nouvelle vision de l'habitation pour Québec**  
Paul Arsenault, urbaniste

FORUM DE VICTORIAVILLE  
**Apprendre le développement durable ensemble !**  
Laurent Howe

» **Pratique** 7

**L'îlot Balmoral, couronnement du Quartier des spectacles**  
François Goulet, urbaniste

**La mobilité comme moteur de changement**  
Nahoé Tardif et Jessie Breton

## dossier **Diversité, culture et urbanisme**

» CADRE BÂTI, COHABITATION ET MIXITÉ  
**Réflexions sur les assises d'un urbanisme inclusif** 14  
Pascale Gagnon-Boucher, urbaniste

» HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS NOIRES D'HALIFAX  
**Les fausses promesses de l'urbanisme** 17  
Ted Rutland

» **Faciliter l'inclusion au profit de la collectivité montréalaise**  
ENTRETIEN AVEC MARIE-CHRISTINE LADOUCEUR-GIRARD, DIRECTRICE DU BINAM  
Propos recueillis par Guillaume Gilbert, urbaniste et Pascale Gagnon-Boucher 19

» LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE  
**Une stratégie d'aménagement urbain en contexte de diversité ethnique ?** 21  
Carolyn Kelly Dorais

» **Monuments, urbanisme et identité nationale québécoise** 24  
Oli Sorenson et Gregorio Pablo Rodríguez-Arbolay jr.

» **L'aménagement culturel du territoire** 27  
François Poulin, Amandine Rambert, urbaniste, Geneviève Dion et Lori-Jeanne Bolduc

» **La communauté arménienne et l'espace urbain de Montréal** 30  
Vana Kerimian

» **Réflexions pour la pratique de l'urbanisme en contexte de diversité**  
ENTRETIEN AVEC ANNICK GERMAIN ET JEAN-CLAUDE MARSAN  
Carolyn Kelly Dorais et Pascale Gagnon-Boucher 32

» **Pratique** 36

AIMÉ DESAUTELS (1922 - 1999)  
**Un géant méconnu de l'urbanisme québécois**  
Jacques Trudel, urbaniste

» **Chronique juridique** 40

**Une réglementation de l'aviation du Canada pour ces drones qui nous survolent**  
Me Mathieu Vaugeois et Pier-Olivier Turcot

» **Nouvelles de l'ordre** 42

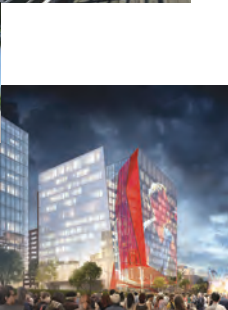
AFFAIRES PUBLIQUES  
**L'Ordre prend sa place !**  
Florence Sara G. Ferraris

**Des nouvelles de la permanence**

CONGRÈS ANNUEL  
**« Urbanisme en région : de la ruralité à la ville centre », un rassemblement d'envergure**  
Florence Sara G. Ferraris

**Célébrer l'excellence**

» **À l'agenda** 47



# Pour une pluralité de regards

J'ai été étonné lorsque j'ai appris que le dossier de ce numéro portait sur la diversité dans la société québécoise et ses implications en urbanisme. Les êtres humains n'ont-ils pas tous les mêmes besoins de base quant à leur milieu de vie : vivre dans des milieux sains et sécuritaires, agréables, verts et résilients, où l'on peut se déplacer, résider et mener nos différentes activités dans les meilleures conditions ? Planifier intelligemment nos villes et nos villages ne suffit-il pas au bien-être des individus et des communautés ?

Pourtant, dès que l'on voyage, on constate que – selon les cultures – l'utilisation de l'espace, la forme de celui-ci et sa matérialité ne sont pas partout identiques. En fait, les causes sont multiples, et reposent sur les valeurs culturelles, le climat, les habitudes de vie, pour ne nommer que celles-ci. Mentionnons, à titre d'exemple, Hanoï, où les étroits trottoirs servent plus à l'étalage de produits plutôt qu'aux piétons et où il est presque impossible de s'arrêter pour flâner ; aux dédales très étroits et surpeuplés de la médina de Fès qui procurent des espaces ombragés et plus tempérés à la population qui y réside ; à Buenos Aires, la plus européenne des villes de l'Amérique du Sud autant par son architecture que par l'aménagement et l'utilisation des espaces extérieurs, surtout lorsqu'on la compare à ces voisines Santiago, Lima et Bogota, toutes très animées, fébriles et bruyantes et, enfin, Tokyo, qui s'illustre par ses aménagements épurés et très fonctionnels, qui vit à un rythme accéléré, mais dans une quiétude inégalée par les autres mégalo-poles européennes ou américaines.

Dès lors, la réflexion sur le sujet apparaît logique. Au Québec, les immigrants représentent, aujourd'hui, 13,7% de la population, selon l'Institut de la statistique du Québec. Un chiffre qui s'élève à 14,8% lorsqu'on inclut les résidents non permanents. La proportion est plus élevée dans plusieurs villes : à Montréal, plus du tiers de la population est née à l'étranger. C'est aussi près de 20% à Gatineau et 7% à Sherbrooke. Sans compter leurs enfants ayant certes grandi au Québec, mais au sein de familles imprégnées d'une autre culture. Comment faire en sorte que le cadre bâti et les espaces publics répondent aux besoins ? Y a-t-il lieu de consulter, réfléchir et planifier un peu différemment pour prendre en compte cette diversité humaine ? Comment l'urbanisme peut-il participer à bien accueillir ces populations, à faire qu'elles se sentent à l'aise dans leur quartier, même si celui dans lequel elles atterrissent n'est pas forcément celui dans lequel elles s'ancreront à long terme ?

À titre d'exemple, l'intérêt de préserver des parcelles dédiées aux jardins communautaires dans les quartiers multiculturels de forte densité est bien documenté. Bien des immigrants étaient agriculteurs dans leur pays d'origine ou cultivaient un jardin d'appoint. En plus de conserver un lien à la terre, le jardin leur permet de maintenir leurs traditions culinaires et de les transmettre à leurs enfants, de lutter contre l'insécurité alimentaire et, bien sûr, de créer des liens avec leurs voisins.

Comme pour l'accessibilité universelle, porter une attention à l'inclusion de tous et toutes permet d'améliorer le milieu de vie au bénéfice du plus grand nombre. L'urbanisme ne peut qu'en sortir plus réussi.

## La société change, les ordres aussi

Le système professionnel lui-même est sous pression du grand public et du gouvernement afin que celui-ci accueille mieux les professionnels étrangers. Depuis quelques années, les progrès sont toutefois indéniables. Contrairement aux idées reçues, le taux d'acceptation de la reconnaissance du diplôme ou de la formation par les ordres professionnels est de 90%, selon les derniers chiffres du Conseil interprofessionnel du Québec. Bien sûr, ces professionnels étrangers ont parfois des compléments de formation à réussir avant d'être admis au sein des ordres. Notre rapport annuel fait d'ailleurs état des statistiques et des origines des diplômés de ces urbanistes.

Ce que l'on sait moins, c'est que la *Loi modifiant diverses lois concernant principalement l'admission aux professions et la gouvernance du système professionnel* – communément appelée la loi 11 – impose d'autres obligations aux ordres professionnels. Entre autres, les membres du conseil d'administration doivent désormais suivre des formations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et en gestion de la diversité ethnoculturelle. Et un membre du conseil d'administration doit avoir moins de 35 ans.

L'esprit de la loi est clair : la diversité de la société doit se refléter au sein des instances des ordres, qu'il s'agisse de diversité d'origines, de minorités visibles, de parité homme-femme ou de générations. Ce n'est pas forcément simple, puisque les administrateurs et les administratrices sont des élus. C'est plus aisé dans le cas des comités, dont les membres sont nommés par le conseil d'administration.

Dans tous les cas, l'OUQ entend relever le défi.

J'invite donc ici tout particulièrement mes confrères et mes consœurs issus de la diversité à se porter candidats aux prochaines élections dans leur région respective. Par ailleurs, à la suite d'une révision de la structure et du fonctionnement de nos comités, un appel à candidatures sera lancé prochainement pour en renouveler une partie des membres, selon les principes de bonne gouvernance. Là encore, nous voulons recevoir les candidatures de membres d'origines variées et de minorités visibles. Le conseil d'administration s'engage à nommer des comités paritaires et les plus diversifiés possible, en plus de faire une place à la relève.

Nul doute que les différents regards nous enrichiront! ✨

**Le président,**  
**Sylvain Gariépy, urbaniste, M. Sc. A., M.A.P.**

# Vers une nouvelle vision de l'habitation pour Québec

» PAUL ARSENAULT, urbaniste

En juin 2018, la Ville de Québec a amorcé une démarche visant à élaborer une nouvelle vision de l'habitation. Une deuxième étape a été franchie à l'automne avec un sondage mené par Léger Marketing auprès de 1 528 répondants de la Ville de Québec, afin de connaître les préférences et les priorités des citoyens en matière d'habitation. Parallèlement, 2 430 citoyens ont répondu au même questionnaire sur le site Web de la Ville. D'autres consultations ont eu lieu l'hiver suivant auprès des acteurs du milieu, sous forme de groupes de discussion.

La tenue, du 12 au 14 juin 2019, du Forum sur l'habitation 2019 a constitué une autre étape d'élaboration de la vision. L'événement a réuni plusieurs conférenciers et a permis à quelque 430 participants de prendre part à des ateliers avec, comme objectif principal, d'approfondir la réflexion et d'identifier des pistes d'action touchant l'habitation à Québec.

Chaque journée du Forum sur l'habitation a été l'occasion d'aborder l'un des trois axes de la « Vision de l'habitation : Québec, ville attractive, inclusive et innovante ». Sous l'axe *Québec, ville attractive*, les thèmes suivants ont été traités : l'offre de logement, le développement de l'habitation en fonction du réseau structurant de transport en commun, les milieux de vie attractifs, l'abordabilité, la sécurité urbaine et l'acceptabilité sociale. Le lendemain, l'axe *Québec, ville inclusive* a été l'occasion d'aborder la mixité sociale, les milieux de vie inclusifs, les parcours résidentiels, l'accessibilité, le logement social, les partenariats, l'approche participative et l'habitat comme déterminant de la santé. Enfin, la troisième journée sous l'axe *Québec, ville innovante* a donné lieu à des échanges sur

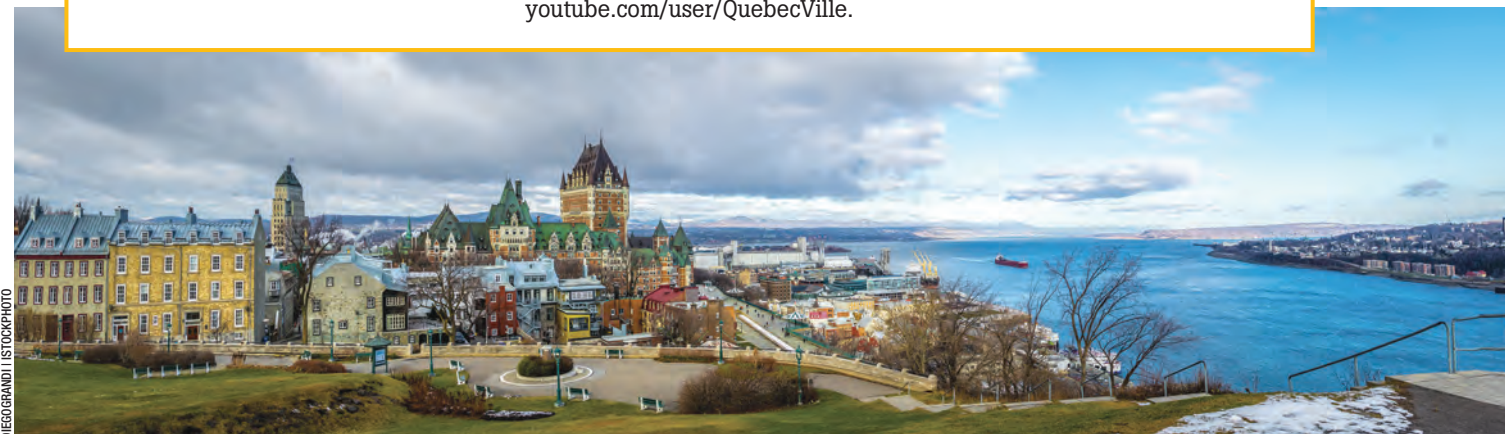
l'innovation sociale, les nouvelles technologies, la nordicité, les approches novatrices et les nouvelles formes d'habitat.

L'événement a regroupé des conférenciers du Québec et d'ailleurs venus échanger avec un public constitué de professionnels de l'urbanisme, de l'architecture, du milieu immobilier, d'organismes et de nombreux citoyens qui ont un intérêt marqué pour la qualité de l'aménagement de leur ville. Parmi les nombreux conférenciers invités, Brent Toderian (ex-directeur de l'urbanisme à la Ville de Vancouver, consultant, écrivain, enseignant, conférencier de renommée mondiale et président de TODERIAN UrbanWORKS) a présenté le premier jour plusieurs concepts pour développer des villes durables. Le lendemain, Lance Freeman (urbaniste et professeur à l'Université Columbia de New York) a parlé de la gentrification. Pour sa part, Ken Greenberg (urbaniste, designer urbain, auteur, enseignant et ancien directeur du design urbain et de l'architecture à la Ville de Toronto) a souligné l'importance du partenariat dans le développement de la ville. La troisième journée, Marie-France Stendahl (architecte de la firme suédoise White Arkitekter) a décrit des projets urbains de pays nordiques, dont l'architecture inclusive et résiliente inspire des modes de vie durables.

Après les présentations, des tables rondes réunissant des spécialistes issus du monde universitaire, du développement immobilier, d'organismes publics tels la SCHL, la SHQ, Vivre en Ville, ont permis de poursuivre les réflexions et de susciter des échanges avec le public. Ces trois journées de réflexion, tournées vers l'action, ont marqué un jalon majeur pour la construction d'une vision de l'habitation par la Ville de Québec. ✨

Le contenu des présentations du Forum est accessible sur le site Web de la Ville de Québec : [ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/habitation/vision/forum/index.aspx](http://ville.quebec.qc.ca/apropos/planification-orientations/habitation/vision/forum/index.aspx).

En outre, les présentations peuvent être visionnées sur la page YouTube de la Ville de Québec à l'adresse suivante : [youtube.com/user/QuebecVille](https://youtube.com/user/QuebecVille).



## FORUM DE VICTORIANVILLE

# Apprendre le développement durable ensemble !

» LAURENT HOWE

Le Forum du développement durable de Victoriaville s'est tenu les 26 et 27 septembre dernier. L'événement, tenu aux deux ans, vise à regrouper des municipalités, des urbanistes, des étudiants en aménagement ainsi que des élus autour des enjeux du développement durable. À la clé : 15000\$ en bourse pour les équipes finalistes.

Ainsi, vingt-cinq municipalités différentes sont venues à l'événement avec des problématiques réelles, en quête d'idées et de solutions durables pour leurs municipalités. Pour commencer la journée, des acteurs professionnels sont venus jouer une pièce teintée d'humour et mettant en scène des enjeux du développement durable dans l'aménagement. C'est donc dans une ambiance positive et amicale que les participants ont débuté la journée avec leurs municipalités respectives. L'horaire était structuré et serré : six étapes de moins d'une heure et demie, de l'établissement de la problématique à la mise en œuvre du projet. Un animateur à chaque table veillait au respect de l'horaire.

L'approche a permis à des professionnels de partout au Québec d'apprendre à se connaître tout en apportant leur expertise afin de trouver des solutions aux problèmes soulevés.

C'est ainsi qu'à la fin de la première journée, les participants, qui au départ ne se connaissaient pas, échangeaient leurs cartes professionnelles et prenaient des photos de groupe. Une soirée réseautage suivie d'une prestation de l'artiste Fred Savard a permis de terminer la première journée sur une note très positive.

C'est lors de la deuxième journée qu'un autre défi de taille a été adressé aux participants : parvenir à communiquer leurs

projets en à peine deux minutes. L'effort de synthèse demandé est important, alliant communication stratégique et créativité. Sortir du lot en deux minutes, parmi vingt-cinq groupes différents, représente un défi de taille.

Pour l'édition de 2019, la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu a remporté le second prix, avec le projet «Altern'Autô» qui vise le développement d'une application proposant des solutions de rechange à l'auto en solo, entre autres par le biais du covoiturage.

Quant au premier prix, il a été remporté par la municipalité de Saint-Adrien, 530 habitants, avec son projet «Camarade +». Il s'agit de la création d'un centre agroalimentaire multi-service pour l'alimentation régionale, lequel sera un bâtiment vert multifonctionnel situé au cœur du village, qui abritera des services alimentaires approvisionnés localement. Il comprendra aussi un bistro, une microbrasserie, une crèmerie maison, une épicerie traditionnelle et d'aliments en vrac ainsi qu'une cuisine de transformation disponible pour la location. Le maire de la ville, ému, a fait rire l'assistance en lançant, à la blague, que le prix de 10000\$ lui permettait, en une année, de doubler son budget municipal.

En clair, le Forum du développement durable de Victoriaville a représenté une formidable occasion d'apprentissage et de réseautage pour l'ensemble des participants. Après l'événement, tous ont choisi de rester en contact en se promettant de poursuivre l'échange de connaissances et d'idées dans les années futures, le tout dans un esprit de convivialité et d'amitié. Avis aux intéressés : la prochaine édition de 2021 s'annonce déjà encore plus grande et offrira encore davantage de perspectives! ✨



L'équipe de Saguenay à la fin de la première journée. Un esprit de fraternité s'est développé entre les participants.



Les participants avaient deux minutes pour parvenir à présenter leurs projets.

# L'îlot Balmoral, couronnement du Quartier des spectacles

L'îlot Balmoral a accueilli à la fin de l'été 2019 ses premiers locataires. L'inauguration de ce bâtiment iconique, en plein centre-ville de Montréal, est le point d'orgue d'un grand projet d'urbanisme, le Quartier des spectacles.

» FRANÇOIS GOULET, urbaniste

«L'îlot Balmoral» est le nom du bâtiment de treize étages situé à l'angle de la rue De Bleury et du boulevard De Maisonneuve, entre le centre des affaires et la Place des Arts. L'édifice abritera notamment le nouveau siège social de l'Office nationale du film du Canada (ONF), dans des locaux d'environ 10 000 m<sup>2</sup> conçus sur mesure pour ses activités cinématographiques. L'École des arts numériques, de l'animation et du design (NAD) y aura également des locaux. Il s'agit d'un projet développé et conçu par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) et dont l'architecture a été élaborée par la firme Provencher\_Roy.

Ce qui frappe en approchant l'immeuble, c'est d'abord l'atrium en diagonale, encadré d'un grand trait rouge, qui divise le quadrilatère en deux prismes de treize étages. On remarque ensuite les angles irréguliers de ces deux prismes permettant de dégager le parvis qui donne sur la place des Festivals.

Le nouveau bâtiment ne passe pas inaperçu. Une telle exubérance n'est pas le fruit du hasard. C'est l'aboutissement d'une volonté qui était inscrite au départ dans les documents de planification. Dès 2007, le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des spectacles recommandait la création d'adresses de prestige au pourtour des nouveaux lieux publics, ainsi que la mise en valeur des terrains de propriété publique à cette fin. Le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) adopté depuis pour le quartier définit un secteur ciblé pour l'innovation et le design<sup>1</sup>.

«Ce fut une expérience particulièrement intéressante», déclare l'architecte Claude Provencher, associé principal chez Provencher\_Roy. «Notre client, la SHDM, avait la volonté de faire quelque chose de spectaculaire.»

Le terrain à construire était une propriété de la Ville de Montréal, qui l'avait acquis il y a une trentaine d'années. Au cours des décennies, plusieurs projets ont été envisagés pour ce site prestigieux, adjacent au centre-ville : un immeuble à bureaux au début des années 1980, la Grande Bibliothèque à la fin des années 1990, de même qu'une galerie marchande. En 2001, un concours international d'architecture est lancé pour sélectionner un concept de «Maison de l'orchestre symphonique de Montréal». Mais le concept, dévoilé en grande pompe, ne sera pas retenu par le gouvernement. Un autre site sera finalement privilégié pour ce projet, de l'autre côté de la Place des Arts. Lorsque la SHDM reçoit le mandat de développer le site, en 2006, c'est pour y réaliser des résidences étudiantes, dans le cadre d'un projet de cité universitaire. Cet autre projet n'aura pas de suite.



L'îlot Balmoral a accueilli ses premiers occupants en août 2019.

STÉPHANE BRÜGGER

Toujours en 2006, la SHDM reçoit un autre mandat, soit celui de livrer la place des Festivals. «L'expérience avec ce projet nous a donné une meilleure connaissance du secteur et de son potentiel», explique Carl Bond, directeur de la gestion immobilière à la SHDM. «La fonction résidentielle ne sera pas incluse dans le projet immobilier, compte tenu des possibles conflits d'usage liés à la proximité du site avec la place des Festivals.» En 2011, l'accord de principe entre la Ville de Montréal et la SHDM pour le développement de l'îlot Balmoral est cohérent avec le PPU adopté quatre ans plus tôt : au moins le quart des 26 000 m<sup>2</sup> de la superficie utilisable du projet devra être réservé à la vocation culturelle.

C'est aussi en 2011 que la SHDM approche pour la première fois l'ONF, qui était à la recherche d'une localisation plus centrale, moins excentrique que ses studios situés depuis 1956 dans un parc industriel de Ville Saint-Laurent longeant l'autoroute métropolitaine.

«Répondre aux besoins particuliers de l'ONF a été tout un défi, explique Claude Provencher. Lors de la conception initiale du bâtiment, on ne savait pas encore que l'ONF en serait l'occupant. Il a fallu s'adapter rapidement.» Carl Bond donne en exemple les studios de production de l'ONF. «Ces studios nécessitent une grande étanchéité acoustique, alors qu'il y a

<sup>1</sup> Pour en savoir plus sur le Quartier des spectacles, lire l'article suivant : DEMERS, Clément et David ROSS. «Quartier des spectacles : le projet d'aménagement du secteur Place des Arts à Montréal», *Urbanité*, été 2015.



L'architecture du bâtiment a été confiée à la firme Provencher Roy.

PROVENCHER ROY



Le projet s'inscrit dans le programme particulier d'urbanisme du Quartier des spectacles.

PROVENCHER ROY

constamment des concerts juste à côté, sur la place des Festivals.» Les studios nécessitent également des hauteurs libres plus élevées que la norme. Les plans ont dû être modifiés, et des dalles de plancher ont dû être percées pour installer les studios.

Des défis, il y en a eu dès le début du projet, à l'étape des fondations. La proximité de la nappe phréatique et la construction dans un secteur à haute densité d'activités ont forcé les concepteurs à recourir à la technique des parois moulées : une tranchée de la largeur du mur de fondation a été creusée sur cinq étages de profondeur, sur toute la périphérie du bâtiment, puis remplie d'un béton spécial. L'excavation à l'intérieur de ce mur s'est faite ensuite, mais là encore, les difficultés étaient au rendez-vous, car il ne fallait en aucun cas déranger les activités de la ligne verte du métro, sous le boulevard De Maisonneuve.

À terme, cet immeuble, qui a changé le visage du quartier, devrait être certifié LEED NC Or. C'était un objectif visé par le PPU de 2007 et une des conditions du mandat donné à la SHDM par la Ville de Montréal. «Nous sommes confiants d'atteindre une performance énergétique d'au moins 35% plus élevée que la norme de référence», affirme Carl Bond. ✨

Collaborateur régulier d'Urbanité, François Goulet, urbaniste, cumule 30 ans d'expérience en habitation et en communication au sein de la Ville de Montréal. Il est chargé de cours à l'école d'urbanisme et d'architecture du paysage de l'Université de Montréal.





# La mobilité comme moteur de changement

À l'heure où les changements climatiques occupent une place importante dans les médias à l'échelle planétaire, il est primordial de penser l'aménagement de nos territoires de façon à réduire notre empreinte écologique de manière significative. Au Québec, le secteur du transport est majoritairement responsable des émissions de gaz à effet de serre. En facilitant l'accès à leurs installations grâce à des modes de transport durables, les employeurs et autres générateurs de déplacements peuvent réduire leur impact environnemental et diminuer les problèmes liés à la congestion.

» NAHOÉ TARDIF  
» JESSIE BRETON

Dans le contexte québécois, les aménagements répondent généralement au modèle du tout-à-l'automobile qui a prévalu depuis les années 1960 avec la construction de plusieurs ouvrages autoroutiers d'envergure. Il n'est donc pas étonnant que le secteur des transports soit responsable de 43% des émissions de gaz à effet de serre de la province<sup>1</sup>. Bien que les transports alternatifs à la voiture soient au cœur des discussions dans plusieurs villes du Québec, la hausse des ventes de véhicules<sup>2</sup> démontre que l'automobile demeure un mode de transport attractif pour bien des Québécois. Or, l'utilisation généralisée de la voiture individuelle engendre des enjeux sociétaux lourds de conséquences : pollution atmosphérique, sécurité publique, îlots de chaleur, congestion, occupation de l'espace public, étalement urbain, sédentarité, qui entraînent tous des conséquences sur la santé des individus.

Les solutions proposées aux enjeux causés par l'augmentation du nombre de véhicules consistent encore trop souvent en une augmentation de l'offre autoroutière, bien qu'il soit largement reconnu que de telles solutions ne font, à terme, qu'amplifier le problème. Il existe pourtant une panoplie d'options de remplacement à l'auto solo et c'est à la promotion, la mise en place et la diversification de celles-ci que se dédient les Centres de gestion des déplacements (CGD).

## Les avantages de favoriser la mobilité durable pour les employeurs

Les déplacements entre le domicile et le lieu de travail ou d'études effectués en automobile génèrent des impacts environnementaux et sont source de stress et de frustration pour les individus, engendrant ainsi une perte de productivité et des problèmes de rétention et de recrutement du personnel et/ou de la clientèle. Les employeurs et autres grands générateurs de déplacements ont donc tout intérêt à se soucier des conditions dans lesquelles s'effectuent les déplacements de leurs employés et visiteurs (étudiants, patients, clients...).

*Au Québec, le secteur des transports est responsable de plus de 40 % des émissions de gaz à effet de serre.*



ALEXANDER POPOV | UNSPLASH

<sup>1</sup> Les transports routiers représentent à eux seuls 80,1 % des émissions de GES du secteur des transports, soit 34,4 % des émissions totales de la province. Source : MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES. *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2016 et leur évolution depuis 1990*, Direction générale de la réglementation carbone et des données d'émission, 2018.  
<sup>2</sup> LA PRESSE CANADIENNE. « Record de ventes de nouvelles voitures au Canada en 2017 », dans Radio-Canada Nouvelles, 3 janvier 2018. [En ligne] : [ici.radio-canada.ca/nouvelle/1076162/voitures-automobiles-camions-nombre-vente-record-canada](http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1076162/voitures-automobiles-camions-nombre-vente-record-canada) (consulté le 3 avril 2019).



*Panneau d'une case de stationnement réservée au covoiturage pour le Mouvement des caisses Desjardins à Lévis.*

DESJARDINS

Nés en 2001 d'une initiative montréalaise, les Centres de gestion des déplacements (CGD) sont des organismes à but non lucratif soutenus financièrement par le ministère des Transports du Québec et différentes instances, selon les régions. Ils ont bâti leur renommée à travers « Allégo », un programme d'accompagnement à la mise en place de solutions en mobilité durable. En 2007, leur expertise est officiellement reconnue avec l'entrée en vigueur d'un programme d'aide gouvernementale aux modes de transport alternatifs à l'automobile, qui soutient le fonctionnement des CGD et offre une aide financière aux employeurs qui s'engagent dans la réalisation d'un plan de gestion des déplacements (PGD). C'est ainsi que d'autres CGD voient le jour. Au nombre de huit, ils couvrent aujourd'hui l'ensemble des territoires du Québec et sont regroupés, depuis 2010, sous l'Association des Centres de gestion des déplacements du Québec (ACGDQ). Les défis liés à la mobilité durable sont très différents d'une région à l'autre, mais les CGD prennent en considération les spécificités de chaque milieu pour proposer des solutions qui y sont adaptées. L'expertise-conseil à travers la production de PGD est le principal champ d'action des CGD, mais ces derniers offrent aussi des produits clés en main et organisent de nombreuses activités d'information et de sensibilisation.



*Malgré de plus en plus d'efforts de la part des administrations municipales, les villes du Québec laissent encore une large place aux automobiles dans l'espace public.*

### **La démarche de réalisation d'un Plan de gestion des déplacements (PGD)**

La réalisation d'un PGD par les entreprises, avec l'accompagnement des CGD, contribue à l'amélioration des conditions de mobilité de leurs employés. Dans une démarche de PGD, un diagnostic – conditions d'accès pour chaque mode de transport, habitudes de déplacement des employés, intérêt de ceux-ci pour un transfert modal, etc. – est d'abord posé, puis des solutions adaptées sont proposées sous forme de plan d'action. Il s'agit d'un processus itératif. Si nécessaire, des ajustements peuvent donc être apportés après la mise en application des actions.

Ce processus répond à une logique de réaction à une situation existante, mais il est également possible de mettre à profit l'expertise des CGD dans le cas d'un déménagement, par exemple, où l'on peut analyser en amont les options de localisation de l'entreprise afin de favoriser les déplacements par modes actifs ou collectifs pour les employés et les visiteurs.

### **Quelques exemples**

#### *Desjardins*

Le Mouvement Desjardins est un acteur important de la promotion des remplacements à l'auto solo. Fort de sa Poli-



SEBASTIEN CORDAT / UNISPLASH

tique d'engagement envers le développement durable, Desjardins adhère en 2008 au programme Allégo. Après la réalisation d'un diagnostic pour dix lieux d'emploi de l'entre-

3 Casos totales pour Lévis et Trois-Rivières.



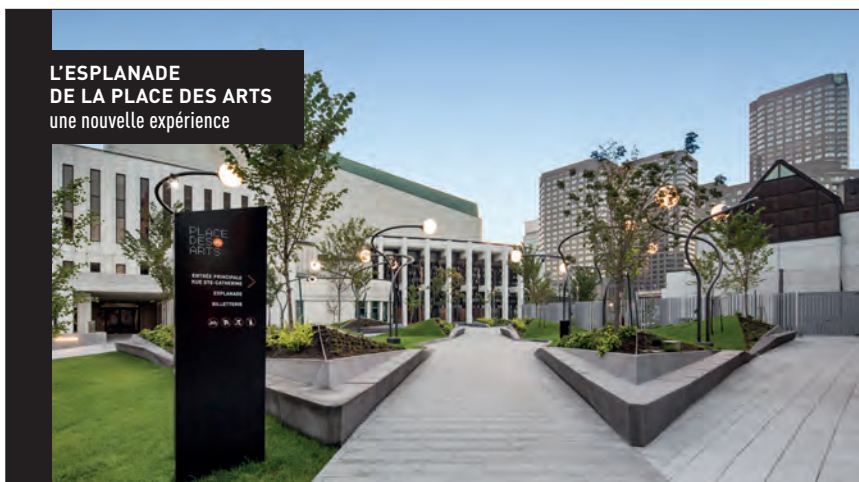
AFFAIRE MÉDIA

Entretien vélo effectué par Cyclochrome lors de la Vélo-fête de la SDC District Central.

prise au Québec et en Ontario, des plans d'action adaptés aux réalités de chacun de ceux-ci ont été établis.

En 2018, plus de 8 800 employés ont bénéficié de l'une ou l'autre des mesures incitatives mises en place par l'entreprise touchant les transports actifs et collectifs, et soutenues par des campagnes de promotion. Par exemple :

- un rabais de 20% sur l'abonnement au transport en commun, duquel 5 500 employés se sont prévalus ;
- une mise à niveau des infrastructures pour cyclistes ;
- un rabais annuel sur l'abonnement au système de vélo en libre-service BIXI qui profite à plus de 400 personnes ;
- un programme de covoiturage basé sur une plateforme gratuite de jumelage en ligne et plus de 225 cases de stationnement dédiées<sup>3</sup> ;
- des conditions d'abonnement avantageuses pour le service d'autopartage Communauto.



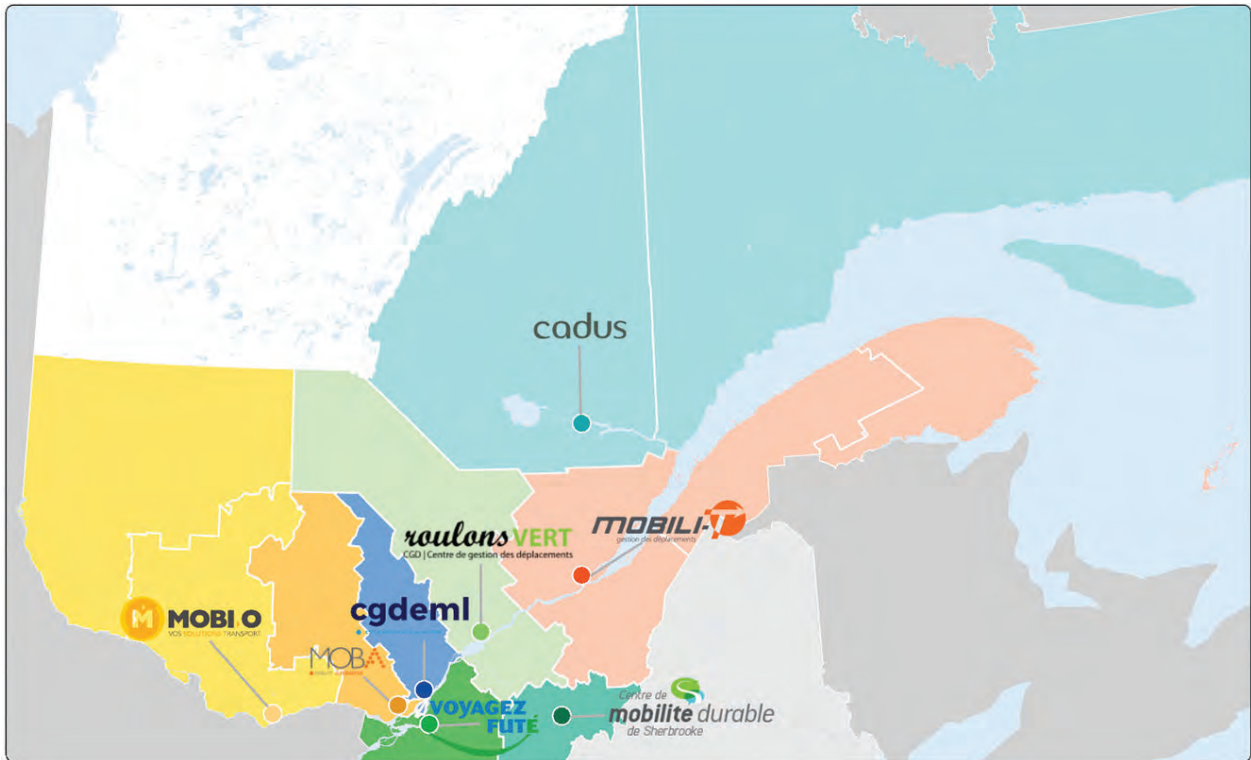
L'ESPLANADE DE LA PLACE DES ARTS  
une nouvelle expérience

Provencher\_Roy, concepteur du projet de requalification de l'Esplanade de la Place des Arts de Montréal

Le concept d'aménagement favorise l'appropriation de l'espace urbain, tout en soutenant l'effervescence de l'activité culturelle et festive du Quartier des spectacles.

architecture  
design  
urbanisme  
paysage

PROVENCHER\_ROY



Carte des territoires des Centres de gestion des déplacements.

Aujourd'hui, Desjardins fait de nouveau appel à l'expertise des CGD, notamment pour prévoir la mise en place de mesures d'atténuation spécifiques pour ses employés usagers du transport collectif afin de minimiser l'incidence des travaux du Réseau express métropolitain (REM).

#### L'Université Laval

Depuis la réalisation de son PGD en 2011, l'Université Laval a effectué de nombreuses actions en ce qui concerne les transports actifs, le covoiturage, l'autopartage et le transport en commun. L'une de ces actions, soit la création d'un nouveau titre de transport en commun pour la communauté étudiante, sera réalisée à l'automne 2019. Issu d'une initiative étudiante, le Laissez-passer universitaire figure parmi les frais institutionnels obligatoires des étudiants inscrits à temps complet et leur donne accès, à près de la moitié du prix, aux services du RTC et de la STLévis.

#### Les écoles de l'Outaouais

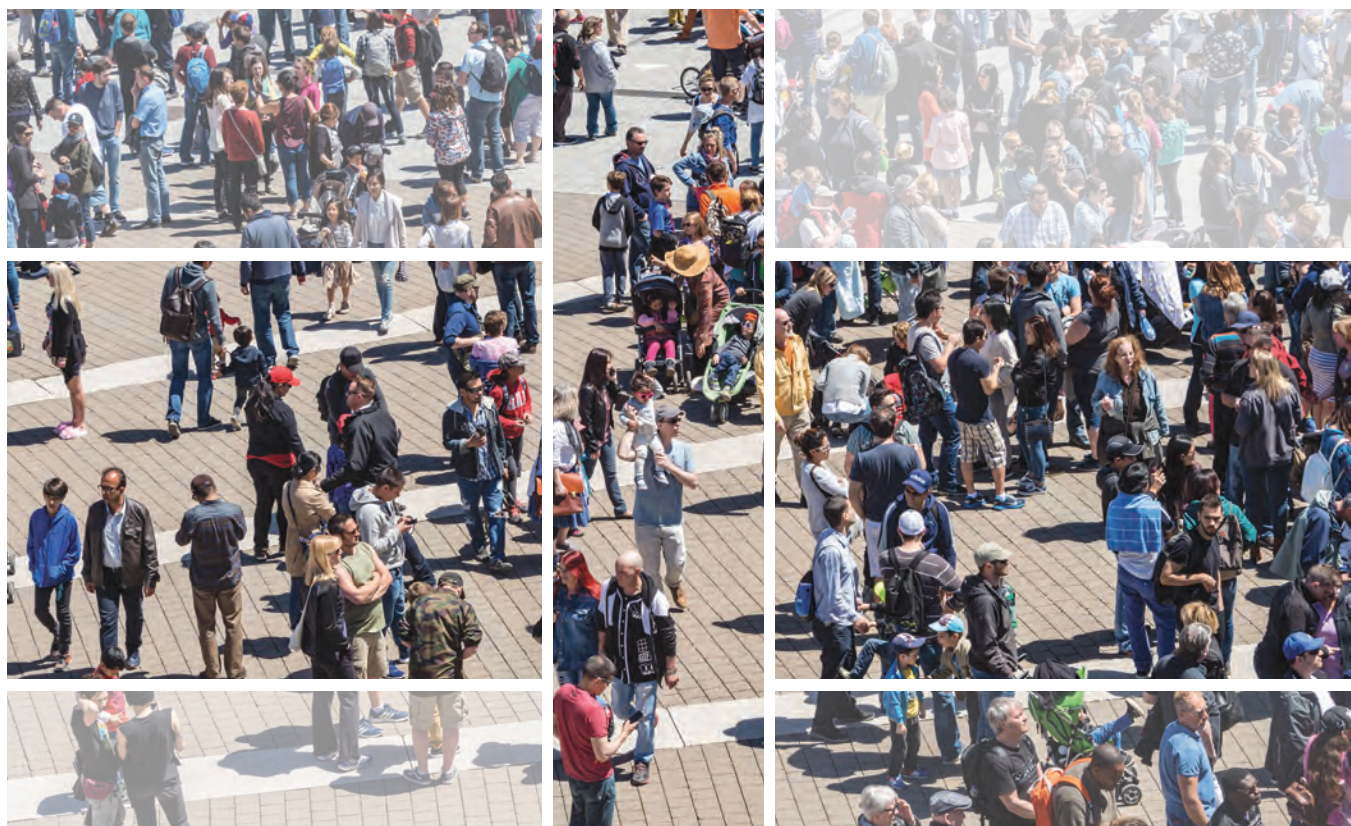
Dans la région de Gatineau, le CGD agit auprès des établissements scolaires du primaire depuis 2016 afin de promouvoir les déplacements actifs auprès des élèves et de leurs parents. Par le biais des Plans de déplacement scolaire, le CGD de Gatineau travaille conjointement avec les instances municipales, les commissions scolaires et les écoles afin d'améliorer la sécurité aux abords des écoles. Grâce au soutien de plusieurs partenaires locaux et nationaux, le CGD récolte les données de déplacement, sonde les parents d'élèves et les directions d'école et analyse les infrastructures existantes afin de recommander des améliorations.

Alors qu'aujourd'hui une majorité d'enfants sont déposés à l'école en auto par leurs parents, la campagne *À l'école à pied ou à vélo, je suis capable!* vise à augmenter les déplacements actifs et sécuritaires vers l'école. Il est également essentiel d'intervenir en matière de sensibilisation et de mobilisation auprès des parents et des élèves. En visant le changement de comportement dès le plus jeune âge, l'objectif est d'influencer la perception des déplacements actifs afin que ces saines habitudes de vie se gardent en grandissant.

Les PGD, réalisés par les CGD, permettent aux grands générateurs de déplacements, mais aussi aux petites et moyennes entreprises, de devenir des acteurs de la mobilité durable au Québec. Les entreprises peuvent également augmenter leur impact en se regroupant par secteurs, afin d'atteindre une masse critique et donc, une meilleure prise en compte des besoins par les sociétés de transport et les municipalités, respectivement responsables de la desserte en transport en commun et de la sécurisation des infrastructures piétonnes et cyclistes.

La démarche des CGD s'inscrit dans un souhait de changement de paradigme où la mobilité serait partie intégrante de tout (re)développement du territoire, car penser la mobilité durable, c'est penser des milieux de vie de qualité! ✨

Nahoé Tardif est titulaire d'un baccalauréat en urbanisme et d'un microprogramme en mobilité, transports et urbanisme de l'Université de Montréal. Elle est chargée de projets chez Voyagez Futé, Centre de gestion des déplacements de Montréal, quartiers centraux et Montérégie. Jessie Breton est titulaire d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Elle est chargée de projets chez Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain.



## Diversité, culture et urbanisme

À l'ère des migrations de population de longue portée, les villes du monde entier connaissent des changements démographiques importants qui n'iront qu'en s'accroissant. Les effets de la guerre, des changements climatiques et d'autres événements marquants se font déjà sentir dans les centres urbains, mais aussi dans les secteurs davantage ruraux, par une affluence significative de personnes et de familles provenant de diverses communautés ethnoculturelles. Par ailleurs, l'histoire de nos paysages urbanisés et d'une colonisation passée relate aussi des mouvements de population – certains plus massifs que d'autres – qui ont marqué nos territoires et leur développement. C'est dans ce contexte que s'insère le présent dossier, abordant ainsi la question de la diversité et le rôle qu'elle joue dans nos pratiques urbanistiques.

Le dossier s'intéresse à l'influence des cultures au sens large et tente de montrer comment leur appropriation du territoire et le « vivre-ensemble » qui a pu en résulter ont façonné nos espaces et comment ils continueront de le faire. Il permet de mettre en lumière le rôle que l'urbaniste devrait jouer dans la création de milieux de vie pour tous. Plusieurs thèmes sont abordés : les conditions du vivre-ensemble, certaines blessures de l'urbanisme subi, des efforts marqués d'inclusion et d'accueil, des exemples concrets de la pratique de l'urbanisme s'appuyant sur la concertation du milieu diversifié, les erreurs à éviter et à ne pas répéter, le tout se situant dans une vision plus globale du territoire et de l'influence qu'a pu y exercer l'interculturalisme dans un contexte historique.

Tout en tenant compte de la sensibilité du sujet, *Urbanité* a sélectionné un éventail d'articles peignant différentes facettes de la diversité dans un contexte d'urbanisme appliqué ou subi. Nous demeurons toutefois conscients que l'ensemble des perspectives ethnoculturelles impliquées par un aussi vaste thème ne pouvait être traité dans un seul dossier. À cet égard, les sujets présentés ici ont été largement guidés par les auteurs et leur expertise respective. D'autres auteurs intéressés pourraient poursuivre dans cette voie en apportant leur contribution dans les prochains numéros de la revue, permettant ainsi d'alimenter davantage et de mieux représenter les différentes dimensions de cette diversité.

Bonne lecture! ✨

- » GUILLAUME GILBERT, urbaniste
- » PASCALE GAGNON-BOUCHER, urbaniste
- » CAROLYN KELLY DORAIS

## CADRE BÂTI, COHABITATION ET MIXITÉ

# Réflexions sur les assises d'un urbanisme inclusif

À l'heure où les villes deviennent de plus en plus diversifiées, comment l'urbanisme répond-il aux enjeux de cohabitation et de mixité ? Quel rôle jouent le cadre bâti et l'aménagement urbain dans le « vivre-ensemble » ? Comment les urbanistes peuvent-ils enrichir leur pratique professionnelle et l'adapter au contexte contemporain de diversité urbaine ?

» **PASCALE GAGNON-BOUCHER**, urbaniste

C'est en lisant *Arrival City*<sup>1</sup>, excellent livre publié en 2011 par le journaliste canadien Doug Saunders, que m'est venue l'idée d'étudier les questions liées à la diversité et l'inclusion, à l'échelle des villes et des quartiers. Urbaniste depuis peu, j'envisageais déjà un retour aux études afin d'élargir ma compréhension des enjeux urbains. Comme plusieurs d'entre vous sans doute, les projets et les défis s'enchaînaient sans relâche au travail, me laissant peu de temps pour réfléchir à des questions de fond, et peu d'espace pour prendre du recul face à ma profession et la portée de mes actes professionnels. J'ai donc choisi de faire cette pause. J'ai eu la chance de pouvoir prendre un congé sabbatique afin de compléter la maîtrise européenne en études urbaines *4cities*, dont je parle dans un article précédent<sup>2</sup>. Parmi les leçons apprises lors de cette incursion universitaire, professionnelle et personnelle de deux ans, une des plus importantes selon moi concerne la relation fondamentale que doivent entretenir les pratiques de l'urbanisme avec les disciplines issues des sciences sociales (sociologie, sciences politiques, géographie, etc.).

L'urbaniste, en tant qu'acteur de concertation et de transversalité, collabore avec une riche diversité d'intervenants. Malgré son rôle pivot privilégié, l'urbaniste ne peut connaître et comprendre l'ensemble des perspectives. Son expertise ne peut se substituer à celles de ses multiples partenaires, mais consiste plutôt à savoir travailler en collégialité avec l'autre, quel qu'il soit, à être ouvert et à l'écoute. Un urbanisme inclusif et socialement

durable<sup>3</sup> pourrait-il ainsi se définir par une pratique engagée dans le soutien actif et la mobilisation de la collectivité ?

En outre, j'aimerais également vous encourager à dégager du temps afin de vous ressourcer sur le plan professionnel. Que ce soit par le biais du nouveau programme de formation continue de l'Ordre, par un engagement dans la recherche, par une implication bénévole ou grâce à des projets personnels, le fait de sortir de votre zone de confort et d'explorer d'autres avenues enrichira votre parcours, rafraîchira votre perspective et améliorera votre pratique.

### Cadre bâti, cohabitation et mixité

Au-delà de mes réflexions sur le rôle de l'urbaniste et sur l'importance du développement professionnel, l'objet principal de l'article vise à vous présenter sommairement les résultats de ma recherche et les implications pour la pratique de l'urbanisme en contexte de diversité. Celle-ci vise aussi à illustrer l'intérêt pour les urbanistes de travailler davantage avec les outils des sciences sociales.

Alors que les villes deviennent de plus en plus diversifiées, les débats entourant l'intégration des immigrants, la mixité et la cohésion sociale tendent à perpétuer des discours normatifs et à entretenir une certaine hégémonie culturelle. Tentant de tracer une définition du vivre-ensemble qui soit plus inclusive et égalitaire, je me suis tournée vers les résidents de quartiers diversifiés (ou multiethniques) afin de mieux comprendre les différents modes de cohabitation, tels que vécus par les citoyens, à l'échelle locale.

Plusieurs facteurs influent sur la cohabitation et l'expérience de la mixité au quotidien, mais peu de recherche a été menée sur le rôle joué par le cadre bâti et l'aménagement urbain. Je me suis donc posé la question suivante : comment le cadre bâti influence-t-il les pratiques et les expériences du vivre-ensemble dans les quartiers diversifiés ?

Afin d'y répondre, j'ai utilisé un cadre théorique tiré de la sociologie urbaine et de la géographie sociale (figure 1) ainsi que des méthodes de recherche qualitatives : entrevues, ethnographie, observation participante et reportage photographique. Ce travail de terrain m'a permis de développer une compréhension concrète et pragmatique de ce fameux « vivre-ensemble ». Ensuite, j'y ai superposé une analyse du cadre bâti du quartier, effectuée avec mon œil d'urbaniste. Cette évaluation du cadre bâti se déclinait en quatre dimensions, soit les dimensions physique, fonctionnelle, spatiale et symbolique (figure 2). Cela m'a permis d'isoler l'importance respective de ces quatre dimensions, puis de comprendre leur influence conjoint sur les différents types d'interactions sociales observées dans les espaces publics et semi-publics locaux. Finalement, j'ai utilisé trois lieux clés du quartier, une bibliothèque municipale, un marché public et une artère commerciale, afin d'approfondir l'analyse<sup>4</sup>.

### Résultats

Ma recherche a confirmé que le cadre bâti influence les comportements sociaux et représente bien plus qu'un simple paysage en arrière-plan de la vie des gens. Il fait effectivement partie

1 SAUNDERS, Doug. *Arrival City: The Final Migration and Our Next World*, Toronto, Vintage Canada, 2011, 364 p.

2 « 4cities, un programme de maîtrise en études urbaines hors du commun », *Urbanité*, automne 2017, p. 23-24. [En ligne] : <https://ouq.qc.ca/revues/la-pratique-en-region/>.

3 La durabilité sociale renvoie au volet social du développement durable.

4 Pour ceux qui souhaitent en savoir plus, le mémoire de maîtrise est disponible en ligne : [www.4cities.eu/master-thesis/#2018](http://www.4cities.eu/master-thesis/#2018).

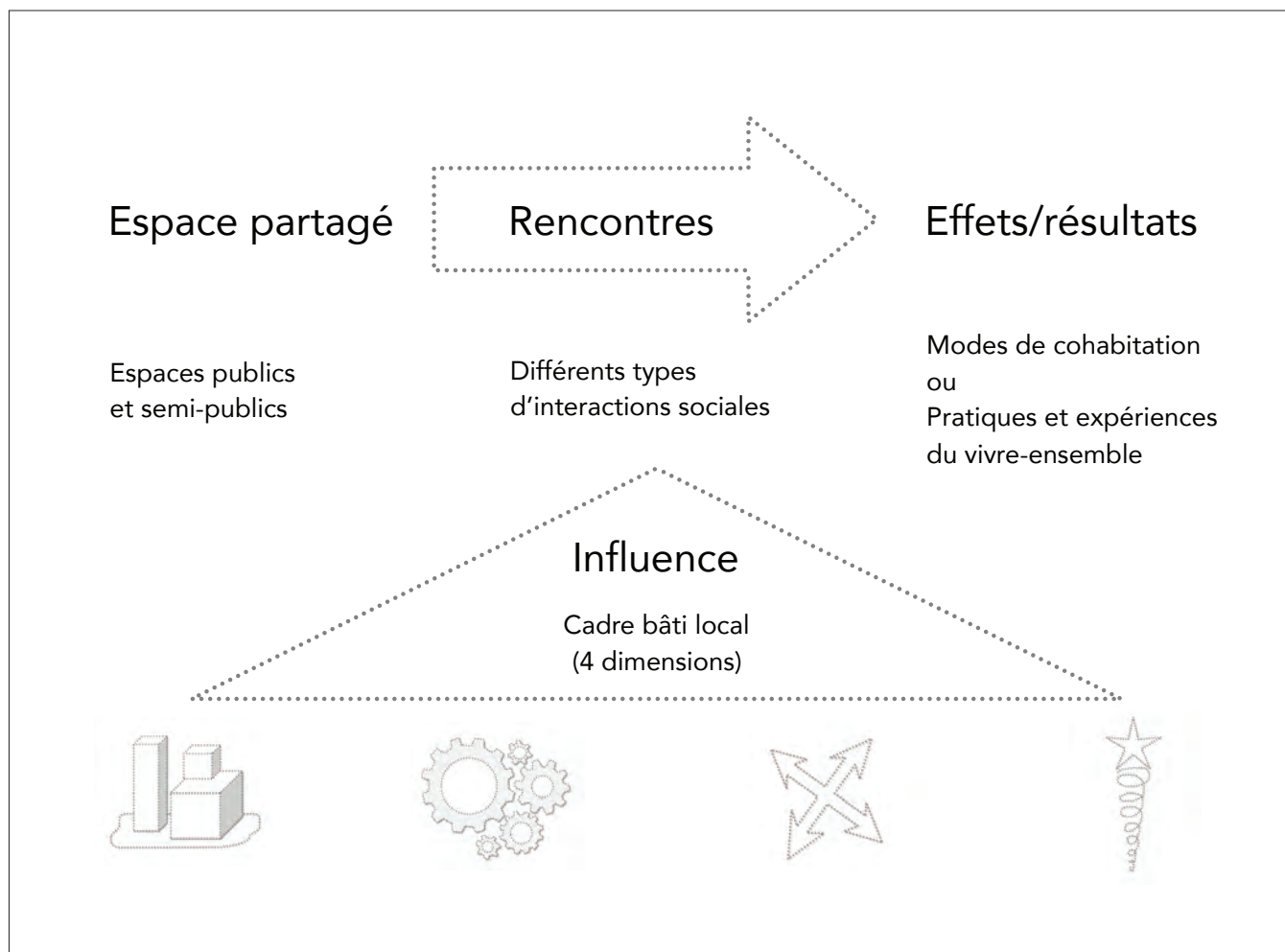


Figure 1 – Conceptualisation de la question de recherche

des facteurs qui agissent sur la cohabitation et sur l'expérience de la diversité au quotidien.

Les caractéristiques physiques du cadre bâti – comme le confort et les espaces favorables aux piétons – ont, sans surprise, un effet positif sur la sociabilité publique. La densité, quant à elle, peut avoir un effet autant positif que négatif sur les interactions sociales. Cela démontre l'intérêt de disposer d'une variété de typologies d'espaces pour accommoder les besoins et les préférences de tous en matière de socialisation. Il est également préférable d'avoir des espaces paisibles, en retrait, lorsqu'on se trouve en situation de densité élevée ou d'environnements très animés.

La dimension fonctionnelle du cadre bâti ressort comme celle influençant le plus les pratiques et les expériences du vivre-ensemble. L'usage d'un lieu,

ou sa fonction, constitue la raison pour laquelle les gens s'y rendent et détermine également le type de rencontres qui s'y déroulent. Ainsi, la présence dans le quartier d'un mélange d'usages ou de fonctions qui répond aux besoins variés de la population a un effet très rassembleur, car il rejoint tout le monde de façon différente et flexible. Autrement dit, ce mélange fait en sorte que les trajectoires de groupes sociaux différents se croisent. Il favorise ainsi la socialisation de manière spontanée et organique.

L'influence de la dimension fonctionnelle du cadre bâti sur les interactions sociales est difficile à dissocier de sa dimension spatiale. L'emplacement des usages, leur proximité relative et leur accessibilité ont un impact direct sur la quantité et la diversité des usagers. Il en va de même pour la perméabilité ou la connectivité de la trame urbaine. La dimension spatiale





peut donc constituer un facteur d'inclusion ou d'exclusion.

Enfin, la dimension symbolique du cadre bâti oriente également les pratiques et les expériences du vivre-ensemble. Le sentiment d'appartenance au lieu, le caractère du lieu, etc., affectent les comportements des usagers en créant des prédispositions ou des attentes par rapport aux rencontres qu'ils pourraient y faire. À leur tour, les interactions sociales des individus et des groupes dans un lieu alimentent leurs expériences et leurs perceptions de ce lieu. Les résultats sont donc subjectifs, pluriels et imprévisibles.

Que faut-il en retenir pour la planification et l'urbanisme ? Qu'est-ce que la diversité apporte comme défis ?

Une ville socialement durable et accueillante pour tous devrait se traduire par

*« Il n'existe pas une définition unique du vivre-ensemble. Il faut plutôt admettre comme donnée de base le pluralisme des besoins et des préférences en matière de socialisation, de cohabitation et de mixité. »*

<b>Physique</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• densité, taille, hauteur, âge et typologie des bâtiments</li> <li>• taille, largeur et trame des rues et des trottoirs</li> </ul>
<b>Fonctionnelle</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mélange d'usages ou de fonctions permettant de répondre aux besoins divers de la population (commerces, écoles, services, lieux de culte, etc.)</li> <li>• infrastructures publiques dans le quartier (des parcs, places, bibliothèques et centres sportifs, jusqu'au mobilier urbain)</li> </ul>
<b>Spatiale</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• proximité des différents usages ou fonctions, emplacement relatif</li> <li>• degré d'accessibilité, marchabilité</li> </ul>
<b>Symbolique</b> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sens (individuels ou collectifs) associés à certains lieux et bâtiments</li> <li>• caractère ou identité du lieu, histoire du lieu, sentiment d'appartenance</li> <li>• perceptions de certains espaces (inclusif/exclusif, ouvert/approprié, sécuritaire ou non, etc.)</li> </ul>

un aménagement urbain qui soit mixte, accessible, flexible et évolutif. Pour y arriver, il importe d'abord de reconnaître et de respecter la différence. En effet, il n'existe pas une définition unique du vivre-ensemble. Il faut plutôt admettre comme donnée de base le pluralisme des besoins et des préférences en matière de socialisation, de cohabitation et de mixité. Par ailleurs, au-delà des guides de « meilleures pratiques » en design urbain, les urbanistes devraient valoriser les enseignements transmis par les pratiques et les expériences des citoyens. Enfin, les urbanistes sont également appelés à développer leurs compétences interculturelles. Puisque la cohabitation est l'affaire de tous, la responsabilité de s'adapter (ou de s'intégrer) ne devrait pas incomber à un groupe plus qu'à un autre. Les urbanistes sont donc invités à réfléchir aux effets d'exclusion ou au caractère inéquitable de certaines pratiques ou de certaines interventions, en se posant notamment la question « pour qui? ». C'est à la suite de ces exercices de réflexivité que nous pourrions voir comment il est possible collectivement de faire des villes plus inclusives. ✨

Pascale Gagnon-Boucher, urbaniste, travaille au Service de l'habitation de la Ville de Montréal.

Figure 2 – Les quatre dimensions du cadre bâti



## HISTOIRE DES COMMUNAUTÉS NOIRES D'HALIFAX

## Les fausses promesses de l'urbanisme

L'urbanisme moderne a toujours eu comme principal objectif d'améliorer la qualité de vie des humains et des communautés. Cette promesse n'est toutefois pas toujours tenue et l'urbanisme cause parfois beaucoup plus de tort que de bien à certains groupes. Ces impacts négatifs, lorsqu'ils se produisent, sont généralement attribués à des logiques et des influences externes à l'urbanisme, en particulier aux acteurs économiques et aux élites politiques en quête de profits. Leurs intérêts détourneraient l'urbanisme de sa véritable mission, compromettant ainsi sa capacité à protéger et à améliorer la vie humaine. Mais que se passe-t-il si ces conséquences, plutôt que d'être le résultat d'un détournement de la mission initiale d'amélioration de la qualité de vie, découlaient précisément de cette mission? Que se passe-t-il s'il y avait quelque chose de pervers et d'oppressant dans la façon dont l'urbanisme, comme la société moderne en général, a défini l'être humain? C'est de ces questions dont traite mon livre, *Displacing Blackness*, qui sera résumé dans cet article.

## » TED RUTLAND

En relatant les projets urbains réalisés au cours du dernier siècle à Halifax et en exposant la longue histoire de la lutte des Noirs contre ces projets, le livre révèle tout le caractère racial – c'est-à-dire raciste – de l'urbanisme moderne. Il s'inspire des travaux des intellectuels noirs qui interrogent la définition de «l'humain» dans les sociétés occidentales, tels que Saidiya Hartman, Sylvia Wynter, Rinaldo Walcott et Katherine McKittrick. Bien que ces travaux portent peu sur l'urbanisme, ils recoupent directement sa principale préoccupation : l'amélioration de la vie humaine. Comme l'explique Walcott, les personnes noires entretiennent «une relation perverse

avec la catégorie de l'humain, dans laquelle notre existence en tant qu'être humain est constamment remise en question et la plupart du temps en dehors de la catégorie d'une vie<sup>1</sup>».

Les projets d'urbanisme examinés dans le livre ont des objectifs relativement divers, chacun exprimant les logiques sociales et politiques de son époque. Par exemple, au début des années 1900, un projet de logement social visait à améliorer la santé physique et morale des habitants de la classe ouvrière. Dans les années 1910, avec l'émergence d'une pensée plus rationnelle, la ville d'Halifax a inclus dans sa planification des objectifs en matière de santé publique, d'esthétisme et d'utilisation efficace du territoire. C'est

ce qui jeta les bases d'ambitieux projets de rénovation urbaine réalisés, finalement, au cours des années 1950 et 1960. Plus tard, entre 1965 et 1972, des plans pour le centre-ville visaient à créer un espace attrayant afin d'inciter une certaine élite, éduquée, à venir y vivre et y travailler. Finalement, au début des années 2000, un plan régional a été mis en place afin de réduire les coûts écologiques et économiques de l'étalement urbain. Dans tous les cas, l'urbanisme visait à améliorer la qualité de vie en fonction des définitions de l'épanouissement humain spécifiques à une période donnée.

Ce qu'il faut reconnaître, cependant, ce sont les impacts qu'ont eus tous ces projets sur les différents groupes

1 WALCOTT, R. «The problem of the human: Black ontologies and "the coloniality" of our being», dans BROAECK, S. et C. JUNKER (dir.). *Postcoloniality-Decoloniality-Black Critique: Joints and Fissures*, New York, Campus Verlag, 2014, p. 93-106.

**DÉCOUVREZ  
LE BACCALAURÉAT  
EN URBANISME**

**ACCREDITÉ**

 Ordre des Urbanistes du Québec

 **APERAU** Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et urbanisme

[esg.uqam.ca/urbanisme](http://esg.uqam.ca/urbanisme) **ESG UQAM**

« De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, les différentes conceptions de la race (toujours en évolution) ont façonné le sens de la « vie » que l'urbanisme cherchait à protéger et à améliorer. »

sociaux, en raison notamment du rapport de ces populations à la conception dominante alors faite de l'« humain ». Le livre montre que les différents efforts d'amélioration de la vie humaine ont engendré diverses formes de déplacement physique, d'exclusion politique, d'exposition à des conditions de vie dangereuses, d'obstacles à la santé ou au bien-être social et de restrictions imposées aux activités quotidiennes des résidents. Dans certains cas, de tels effets peuvent être attribués à l'exclusion de certaines vies des objectifs de l'urbanisme – ces « vies » n'étant tout simplement pas incluses dans la conception de l'humain que l'urbanisme embrassait alors. Dans d'autres cas, les effets négatifs sont plus intimement liés au fonctionnement de l'urbanisme moderne. Ici, c'est précisément par le biais de l'assujettissement de certaines populations ciblées que l'urbanisme cherche à promouvoir une meilleure forme de vie, soit pour la population en général, soit pour les populations ciblées elles-mêmes.

Bien que de nombreux groupes aient été, à un moment ou à un autre, sous-traités à la conception d'être humain, les contours de l'humain dans la période

que j'examine dans le livre ont été définis à travers des discours sur la race. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours, les différentes conceptions de la race (toujours en évolution) ont façonné le sens de la « vie » que l'urbanisme cherchait à protéger et à améliorer. Les urbanistes ont parfois *ciblé* la population noire d'Halifax. S'appuyant sur des conceptions racistes de la valeur humaine, ils ont placé des industries nuisibles en leur sein ou exproprié leurs terres. À d'autres moments, ils ont *ignoré* la population noire. Ils ont refusé de fournir des infrastructures de base (par exemple, l'éclairage, les parcs, les égouts) qu'ils ont fournies ailleurs et ils ont ignoré comment leurs efforts pour améliorer la vie de « la ville » ont produit le contraire dans les communautés noires. Qu'est-ce que ça nous montre? Que les conceptions dominantes de l'humain durant cette période ont trouvé leur fondement sur un terrain anti-Noirs, conformément aux travaux des intellectuels noirs tels que Hartman, Wynter, Walcott et McKittrick. Les personnes noires ont été placées en dehors du domaine de l'humain. Leurs vies ont formé, alors, les limites de la « vie » que l'urbanisme moderne cherche pourtant à améliorer.

Depuis de nombreuses années, il y a, à Halifax, une population noire importante oscillant entre 8000 et 20000 individus selon la période. Ils sont pour la plupart descendants de gens asservis en Nouvelle-Écosse ou aux États-Unis ayant généralement vécu dans des communautés ségréguées. Pour eux, l'urbanisme, avec ses objectifs apparemment bienveillants, a été une source d'assujettissement et de pillage. La longue histoire de la lutte des Noirs contre l'urbanisme, partiellement documentée dans *Displacing Blackness*<sup>2</sup>, donne un aperçu de ce que l'urbanisme pourrait devenir si la vie des populations historiquement opprimées, au lieu d'être déplacée, était mise au centre des projets et des ambitions urbaines. Ces luttes nous montrent qu'un autre futur est donc possible dans la mesure où les citoyens sont disposés à abandonner les fausses promesses du passé et à créer quelque chose de complètement différent – et beaucoup mieux – que ce que l'urbanisme a légué jusqu'à présent. ✨

Ted Rutland est professeur au Département de géographie, d'urbanisme et d'environnement de l'Université Concordia depuis 2010.

2 RUTLAND, Ted. *Displacing Blackness: Power, Planning and Race in Twentieth-Century Halifax*, Toronto, University of Toronto Press, 2018, 398 p.

# Faciliter l'inclusion au profit de la collectivité montréalaise

ENTRETIEN AVEC MARIE-CHRISTINE LADOUCEUR-GIRARD, DIRECTRICE DU BINAM

Montréal s'est récemment doté d'un plan d'action visant à favoriser et faciliter l'inclusion des nouveaux arrivants dans la trame de la ville. Ce plan, nommé « Montréal inclusive 2018-2021 », est une initiative du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (ci-après BINAM), créé en 2016 dans la foulée de l'arrivée des réfugiés syriens. Nous nous sommes entretenus avec Marie-Christine Ladouceur-Girard, directrice du BINAM, bureau au sein du Service de la diversité et de l'inclusion sociale de la Ville de Montréal. L'objectif était d'approfondir sa réflexion sur l'aménagement du territoire, l'accueil des immigrants et ses attentes à l'égard des professionnels impliqués directement et indirectement dans le façonnement de la ville et les efforts d'inclusion. Cette démarche entamée par le BINAM est le reflet d'initiatives similaires réalisées ailleurs et qui émanent des gouvernements de proximité. Voici le résumé des discussions tenues lors de cet entretien.

Propos recueillis par

» GUILLAUME GILBERT, urbaniste  
» PASCALE GAGNON-BOUCHER

## Pourquoi le BINAM ?

Au moment de l'arrivée de réfugiés syriens, Montréal n'avait pas d'instance de coordination pour leur accueil. C'est à ce moment qu'il y a eu une prise de conscience que l'immigration, c'est de plus en plus l'affaire des villes parce que les migrants arrivent dans les territoires municipaux qui sont des gouvernements de proximité devant répondre aux besoins de ces nouveaux arrivants. La Ville veut s'assurer que les immigrants soient bien intégrés quand un bon nombre arrivent au quotidien.

## Qu'est-ce que le plan Montréal inclusive 2018-2021 ?

En décembre 2018, Montréal dévoilait le tout premier plan d'action de la Ville de Montréal en matière d'inclusion des nouveaux arrivants. On retrouve cinq enjeux dans le plan qui découlent de consultations au sein de l'écosystème d'appui aux personnes migrantes, auprès des migrants eux-mêmes, et aussi toute la veille des bonnes pratiques à l'international. Ces enjeux concernent l'intégration économique, et l'emploi en particulier, comprenant l'entrepreneuriat; tout ce qui rapporte à l'inclusion, donc comment on travaille sur la société d'accueil, la coordination, la cohésion, la qualité de l'offre de services aux personnes migrantes, l'appui aux personnes à statut précaire d'immigration, et finalement l'accès au logement.

Ces enjeux sont abordés par l'entremise de quatre axes d'intervention :

- La ville exemplaire, en tant que prestataire de services, mais aussi comme employeur ;
- La ville accueillante, visant à coordonner l'écosystème d'accueil des organismes locaux, régionaux et institutionnels ;
- La ville inclusive, visant à outiller la société d'accueil des travailleurs, des employeurs et, plus globalement, la société civile ;
- La ville responsable et engagée, visant à faciliter l'accessibilité aux services municipaux pour la population immigrante dans un espace sécuritaire.

## Comment l'urbanisme et l'urbaniste peuvent-ils travailler pour l'inclusion ?

L'urbanisme et l'aménagement du territoire, c'est pour tous. Par exemple, lors d'une activité organisée par la Ville à laquelle participaient des cadres en collaboration avec un organisme communautaire œuvrant auprès des personnes migrantes, un responsable de l'aménagement du territoire avait repeint la cuisine de son local. À la suite de ce projet, quand il travaillait, quand il appliquait concrètement la théorie, il pensait toujours désormais à « pour qui » s'adressait le centre communautaire ou tel ou tel immeuble, il pensait aux bénéficiaires. Donc, être sensibilisé à ces questions-là, ça change aussi notre façon de faire notre travail.

Par ailleurs, la question d'occupation du territoire, ça a aussi un impact direct sur les communautés migrantes. Nous savons, par exemple, que les lieux de culte, c'est un sujet sensible, mais on ne peut pas nier que les lieux de

culte sont des vecteurs importants d'intégration pour beaucoup de communautés immigrantes. Si l'on pense aux réfugiés syriens, nombre d'églises et de mosquées ont parrainé des réfugiés syriens. Ce sont donc des acteurs qui jouent des rôles importants dans les efforts d'inclusion. Ça reste des enjeux toutefois complexes, notamment si l'on pense à la dynamique des artères commerciales, la préservation de l'intensité commerciale et les problématiques de la mobilité et de l'achalandage. Il y a des enjeux aussi intergénérationnels et interculturels, entre certaines communautés migrantes. Il peut arriver que dans certains quartiers historiquement de confession catholique, une partie des résidents voient d'un mauvais œil l'arrivée de nouvelles générations pratiquant une autre religion. Ce sont des enjeux qui sont sur le territoire et qui méritent d'être pensés en ce qui concerne l'aménagement, l'utilisation de l'espace.

## Comment les Montréalais(es) perçoivent-ils l'intégration des communautés ethnoculturelles au sein des quartiers ?

Sur ce sujet, la population est très partagée. Lors d'un projet que j'ai mené, qui s'appelle « Aime comme Montréal », soixante couples interculturels ont été interviewés sur leur vision de la diversité à Montréal et les défis qui s'y rattachent. La moitié des couples affirmaient : « À Montréal, il y a trop de ghettos, on ne s'en va pas dans la bonne direction », et l'autre moitié disaient : « À Montréal, il n'y a aucun ghetto, comparativement aux autres villes



du monde, ça n'a rien à voir. Tout est mixte, même les quartiers comme le Petit Maghreb ou la Petite Italie ; dans les faits, la population est très mixte.» On peut donc observer que dans la

population, il y a des opinions très différentes, mais on perçoit une préoccupation quant à la mixité sociale, qui est une valeur importante. Ça rejoint l'urbanisme, ça fait partie des considérations qui doivent être prises en compte.

### Comment pouvons-nous, en tant qu'urbanistes, améliorer nos pratiques ?

De façon générale, quand des non-spécialistes de l'intégration des immigrants veulent penser «diversité», penser «inclusif», il y a de bonnes pratiques qui peuvent être mises de l'avant. Par exemple, impliquer des personnes issues de la diversité dans la réalisation et la mise en œuvre de projets. Ou encore, «défier» certaines étapes de projets – la planification, la réalisation – avant le lancement. De cette façon, on s'évite des controverses, on s'évite des contrecoups, notamment d'une sous-utilisation de ce qu'on a construit ou de ce qu'on a réalisé parce que nous n'avons pas pris en compte tel ou tel facteur, tel ou tel enjeu de la population. Inclure les personnes issues de la diversité, nous croyons que c'est la première chose à faire. Il faut que l'on ait nous-mêmes une culture de la diversité ; sinon, nous n'avons pas les bons réflexes, puis nous faisons des erreurs. Et cette culture, elle se crée en s'entourant

de personnes, pas seulement d'immigrants, mais aussi de personnes qui ont cette vision ; on peut être non-immigrant et avoir cette culture de la diversité.

Pour intégrer des experts de la diversité et de l'inclusion, il y a à Montréal une «banque» d'experts qui peuvent aider et collaborer à divers projets. Il y a notamment une banque chez Concertation Montréal de gens qui peuvent siéger à des conseils d'administration. Ils sont vraiment des leaders issus de la diversité. S'entourer de ces personnes-là, c'est la première chose à faire.

### Enfin, à votre avis, le modèle BINAM peut-il être exporté en région et en milieu rural ?

Oui. C'est certain que ça prend une expertise. Au BINAM, on a quinze ressources spécialisées. Ce sont des sujets complexes. Mais de plus en plus, les villes s'y intéressent et ça se joue vraiment au niveau local ; on le voit partout dans le monde. La mairesse était à Marrakech en décembre pour parler justement du rôle des villes. Nous, on s'inspire beaucoup d'autres bonnes pratiques d'autres villes du monde. C'est bien que ça redescende au niveau local. ✨

Guillaume Gilbert, urbaniste, est vice-président chez Apur - agence d'urbanisme créatif. Pascale Gagnon-Boucher, urbaniste, travaille au Service de l'habitation de la Ville de Montréal.

Nous invitons les lecteurs à feuilleter le plan d'action Montréal inclusive 2018-2021 en se rendant sur la page Web du BINAM à l'adresse suivante :

[ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d\\_social\\_fr/media/documents/a120223b-01\\_binam\\_planaction\\_web\\_rev.pdf](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/d_social_fr/media/documents/a120223b-01_binam_planaction_web_rev.pdf)

## L'Ordre des urbanistes du Québec est sur Facebook!

Pour avoir des nouvelles du monde de l'urbanisme, joignez-vous à la page Facebook de l'Ordre

[www.facebook.com/pages/Ordre-des-urbanistes-du-Québec/666855766761080](http://www.facebook.com/pages/Ordre-des-urbanistes-du-Québec/666855766761080)



## LA REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE

# Une stratégie d'aménagement urbain en contexte de diversité ethnique ?

L'immigration et la diversité ethnoculturelle sont des phénomènes associés aux grandes villes. Parmi celles-ci, Montréal est une ville d'accueil et d'intégration pour les immigrants. Cette diversité démographique change la donne pour les acteurs locaux dans la planification urbaine et les politiques publiques. La stratégie de revitalisation urbaine intégrée (RUI) propose une approche axée sur la collaboration entre les autorités et les acteurs locaux de divers domaines pour intégrer ce changement de paradigme en matière d'aménagement du territoire. Celle-ci mise particulièrement sur la pleine participation des résidents à l'amélioration de leur qualité de vie et de leur territoire.

» CAROLYN KELLY DORAIS

Depuis une trentaine d'années, dans les grandes villes occidentales, la revitalisation urbaine se définit comme une démarche territorialisée de développement social, urbain et économique pour contrer la pauvreté et la dégradation de quartiers. Formalisée en politique ou en programme, elle a pour but de sortir des modes traditionnels d'intervention en vase clos sur l'espace urbain pour plutôt prendre en charge l'ensemble des problématiques associées à la dégradation d'un milieu de vie et assurer des résultats durables. Au Québec, la RUI connaît un rayonnement important depuis le début des années 2000. En fait, la stratégie a été créée dans la foulée de la sanction de la loi 170 qui visait à réformer l'organisation territoriale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais. Dans le contexte montréalais, la RUI découle des démarches entreprises à la suite des changements administratifs et du renfor-

cement de sa structure et du Sommet de Montréal tenu en 2002.

La RUI est une démarche de concertation multisectorielle et implique une variété d'acteurs pour la planifier et l'opérer. À la Ville de Montréal, elle est sous la responsabilité de la Direction de la diversité sociale. La démarche occupe une place importante au chapitre des grandes orientations du plan d'urbanisme de Montréal : « *elle entend agir sur plusieurs éléments du cadre physique et bâti, comme le logement, les équipements et l'aménagement urbain, mais aussi sur les facteurs sociaux et économiques. Une approche intégrée et multisectorielle aura ainsi des effets durables sur les conditions physiques et socio-économiques dans les secteurs visés<sup>1</sup>* ». La mobilisation des citoyens et des intervenants professionnels, l'établissement des mesures de lutte contre la pauvreté et l'amélioration du cadre bâti sont constitutifs de la démarche.

La RUI se caractérise également par un plan d'action qui s'échelonne sur une période de dix ans. Sur une base pluriannuelle, le financement provient essentiellement d'ententes gouvernementales et institutionnelles entre le gouvernement provincial et les municipalités. À Montréal, douze RUI de taille variable sont recensées jusqu'à présent (figure 1). Le découpage des RUI est décidé en fonction de l'indice élevé de défavorisation matérielle et sociale, établi par Pampalon et Raymond<sup>2</sup>. Ce dernier inclut entre autres des indicateurs tels que le taux de chômage, le taux de scolarité, ou de monoparentalité. Cependant, les montants injectés sont faibles. Pour couvrir la douzaine répartie sur l'île, 1,5 million de dollars ont été octroyés en 2017.

Parmi les 12 RUI situées sur le territoire montréalais, 8 sont situées dans des zones affichant un taux d'immigration variant de 25% à plus de 80%.

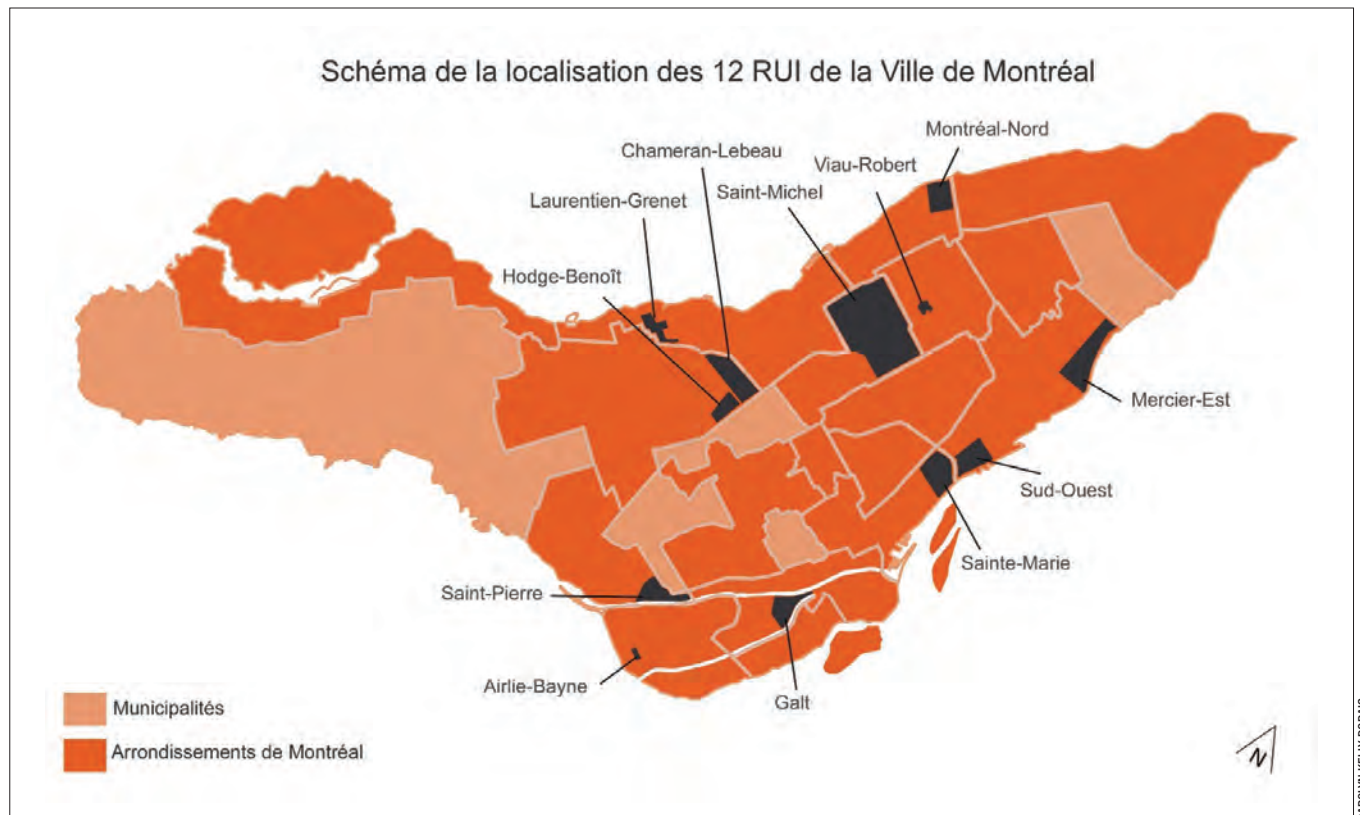


Zone territorialisée de la RUI Airlie-Bayne, Montréal, arrondissement LaSalle.

CAROLYN KELLY DORAIS

1 VILLE DE MONTRÉAL. « Les orientations d'aménagement » (partie 1, chapitre 2), dans *Plan d'urbanisme de Montréal*, 2016.

2 PAMPALON, Robert et Guy RAYMOND. « Indice de défavorisation matérielle et sociale. Son application au secteur de la santé et du bien-être », *Santé, société et solidarité*, 2 (1), 2003, p. 191-208.



**Figure 1 – Schéma de la localisation des 12 RUI de Montréal.**

### Sous la loupe : la RUI en contexte de diversité ethnique

Une étude de cas menée dans le cadre de ma maîtrise en études urbaines avait pour objectif d'illustrer les façons qu'ont les acteurs locaux de différents secteurs de traiter et de tenir compte des enjeux de diversité ethnique et d'immigration dans une démarche RUI, et dans quels termes ils en parlaient<sup>3</sup>.

Pour ce faire, des observations de terrain ont été menées et des entrevues avec sept intervenants de la RUI dans les secteurs de l'aménagement urbain et du développement social ont été conduites. Le cas retenu a été celui de la RUI Airlie-Bayne à Montréal (arrondissement LaSalle), puisque cette RUI se caractérise par une forte hausse d'immigration récente et hétérogène. Dès lors, les actions que les intervenants ont priorisées concernent autant l'amélioration du cadre bâti que l'immigration.

L'étude de ce cas a permis de constater que les intervenants qui œuvrent en

développement social répondent à l'augmentation du nombre de nouveaux arrivants en adaptant de manière innovante l'offre de services sur le territoire de la RUI par l'implantation de dispositifs d'accueil et d'intégration, notamment en matière de logement, d'éducation et d'emploi. Des efforts considérables sont déployés pour mobiliser les résidents nouvellement arrivés au pays afin qu'ils participent aux événements et aux consultations portant sur l'avenir de leur quartier. Pour faciliter les échanges et optimiser les services, les intervenants tiennent compte de la langue parlée, de la période d'arrivée et du pays d'origine des résidents. De leur côté, les intervenants en urbanisme sentent moins le besoin d'adapter leurs interventions avec les résidents de la RUI en tenant compte des enjeux de diversité ethnique et d'immigration – qui, par ailleurs, sont des enjeux distincts.

L'étude de cas soulève une disparité significative entre la manière de traiter de diversité ethnique et d'immigration

selon que les acteurs pratiquent en aménagement urbain ou en développement social. Cela peut être lié au fait que les intervenants interrogés issus des différents secteurs d'intervention ont des points de vue qui diffèrent sur la façon d'aborder ces phénomènes selon la formation et les expériences, individuelles et professionnelles. Par ailleurs, bien que la plupart des intervenants de la RUI soient conscients des changements sociodémographiques liés à l'immigration, la question de l'expression symbolique identitaire des communautés ethnoculturelles établies dans le quartier n'est pas traitée dans la démarche RUI. Ainsi, l'analyse conduite amène à remettre en question la dimension « intégrée » de la démarche de revitalisation urbaine pour le cas d'Airlie-Bayne.

### Rôle de l'urbaniste : atout et défis dans la RUI

De l'élaboration du processus à la réalisation des objectifs, la RUI est un travail de longue haleine, comportant des actions tant immédiates qu'à long terme. Cela

<sup>3</sup> KELLY DORAIS, Carolyn. « Planification urbaine et politique de revitalisation urbaine intégrée en contexte de diversité ethnoculturelle. Le cas d'Airlie-Bayne à Montréal », (disponible en ligne), Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de recherche scientifique, 2017.

Rue Airlie dans la zone de la RUI Airlie-Bayne.



CAROLYN KELLY DORAIS

dit, les urbanistes y jouent un rôle considérable, car ils sont appelés à agir sur plusieurs aspects de la démarche.

Qu'ils proviennent des domaines public, communautaire ou privé, les urbanistes y contribuent en amont. Autant ils s'impliquent dans l'analyse du lieu et son diagnostic, autant ils participent activement à la création du plan d'action et à la proposition de réaménagement urbain qui affectent l'organisation des usages, l'infrastructure bâtie et le verdissement à l'intérieur des limites physiques du territoire visé.

Leur apport à la démarche dépasse également l'enjeu physico-spatial de la revitalisation. Ils occupent une place d'influence auprès des acteurs sociaux durant le processus de revitalisation. Les urbanistes jouent un rôle de porte-voix pour qu'un plus grand nombre de résidents soient entendus. Très tôt dans le processus, ces derniers doivent être

consultés sur leurs besoins qui ont une incidence sur l'offre de services municipaux (habitation, transport, commerces, parcs, sports et loisirs). Les objectifs de la RUI doivent être conformes avec les outils de planification et de réglementation, plus particulièrement en matière de zonage. Les besoins des résidents peuvent concerner la redistribution équitable des fonctions urbaines, mais leur expression représente une occasion de réfléchir et de réévaluer les normes et les critères d'urbanisme et de design. Finalement, les alliances entre les secteurs privé et public sont nécessaires à la réalisation des objectifs de revitalisation de l'espace bâti, ce qui favoriserait une meilleure compréhension des réalités variées rencontrées en contexte de diversité ethnique.

#### **Composer avec la diversité ethnoculturelle dans la RUI**

Pour développer une véritable démarche intersectorielle, durable et inclusive, les

différents professionnels devront acquérir des outils pour mieux comprendre les réalités plurielles qui définissent les acteurs sociaux de la RUI. Dans le futur, les urbanistes devraient s'attendre à rencontrer davantage de populations hétérogènes et à recevoir d'elles des demandes qui touchent la dimension ethnoculturelle identitaire dans le cadre de leur pratique. Ainsi, la formation et la sensibilisation sur les questions d'ordre ethnique et migratoire devraient s'offrir aux secteurs impliqués dans la démarche RUI. Par exemple, l'acquisition de connaissances sur l'utilisation des données statistiques ethniques est importante car ces données sont soulevées dans le profil sociodémographique des RUI.

Devant les réalités liées aux changements migratoires des grandes villes, la mobilisation et la participation pour tous devront passer par une prise de conscience, et par la reconnaissance des enjeux liés à l'immigration et à la diversité ethnique qui pourraient se traduire dans l'espace urbain. Pour y parvenir, les urbanistes devront s'entourer d'experts qui les accompagnent dans la RUI. Une collaboration soutenue avec les spécialistes – notamment en immigration et en gestion de la diversité ethnique, ainsi qu'avec les représentants des communautés issues de l'immigration et de la diversité ethnoculturelle sur le territoire de la RUI – permettrait d'éviter de masquer ou de surexposer l'expression identitaire ethnique d'un groupe de population dans l'espace urbain. Encore, il faudra favoriser les échanges et raffermir les rapprochements entre les secteurs municipaux. ✨

*« Leur apport à la démarche dépasse également l'enjeu physico-spatial de la revitalisation. Ils occupent une place d'influence auprès des acteurs sociaux durant le processus de revitalisation. Les urbanistes jouent un rôle de porte-voix pour qu'un plus grand nombre de résidents soient entendus. »*

Carolyn Kelly Dorais, M. Sc. A. M. Sc., est designer urbain chez Zaraté + Lavigne Architectes.

# Monuments, urbanisme et identité nationale québécoise

Particulièrement au cours de la dernière décennie, de nombreux monuments historiques montréalais, commémorant des figures marquantes de l'Empire britannique et du gouvernement fédéral, ont été défigurés par des anarchistes ou des militants locaux afin de lancer de nouveaux questionnements sur la fonction du monument, mouvante au fil du temps. Dans cet article, nous amorcerons une évaluation de l'impact des nouveaux débats politiques sur le patrimoine national et l'aménagement des espaces publics.

» OLI SORENSON  
» GREGORIO PABLO RODRÍGUEZ-ARBOLAY JR.

Depuis la modernisation culturelle et urbaine qui a accompagné la Révolution tranquille, l'histoire des espaces publics au Québec est demeurée un sujet de mésentente entre les élites politiques et les communautés marginalisées. Le monument ne constitue pas uniquement une accumulation de formes et de matériaux construits selon un programme défini d'aménagements urbains et d'esthétiques plastiques. Celui-ci personnifie aussi une matrice d'idées et de récits visant à exprimer les valeurs attachées à certains lieux concrets. L'analyse des tensions entre les démarches de préservation culturelle et de modernisation économique au Québec nous amène à porter un autre regard sur nos espaces urbains.

## La logique des monuments

En tant qu'action publique, la pratique d'édifier des monuments existe depuis des millénaires, en sus des formes architecturales et de l'environnement bâti, dans le but de commémorer des personnes, des lieux et des événements jugés historiquement importants pour le patrimoine culturel et la mémoire collective des groupes humains établis en des lieux précis. Parallèlement aux réformes révolutionnaires des années 1960, le gouvernement libéral québécois a promulgué en 1961 la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics, rapatriant ainsi le contrôle des symboles publics et rompant le monopole décisionnel du gouvernement fédéral. Ce projet de loi confirmait une volonté gouvernementale que, pour les bâtiments et sites publics, une partie du budget de construction, environ 1 %, soit réservée

à l'intégration des arts dans les espaces publics, une motion qui souvent prenait la forme du monument. Visant à témoigner de la diversité expressive des artistes québécois, de tels fonds discrétionnaires ont permis d'engendrer un enrichissement essentiel au milieu artistique québécois.

Alors que la charge d'entretenir les monuments dans les places publiques est habituellement attribuée aux agences municipales, ce genre artistique est plus communément financé par un amalgame de subventions provinciales, de fonds privés et de dons publics effectués par cotisation. Les délicates interactions de pouvoir et d'intentions politiques au confluent de ces investissements publics et privés illustrent bien le cheminement complexe de telles installations. Ainsi soutenus par les intérêts des élites urbaines, certains monuments évoquent une idéologie corporatiste à peine voilée, qui relègue du même coup les intérêts des citoyens québécois ouvriers, autochtones et racisés<sup>1</sup>. Le principe d'autoritarisme financier n'incarne plus son caractère colonial d'antan, mais exprime plutôt des valeurs néolibérales visant à renforcer la compétitivité d'une ville à l'encontre d'une économie de plus en plus mondialisée. Ce faisant, il affermit en quelque sorte les inégalités socio-économiques.

En réponse aux défis posés par les effets de la désindustrialisation et des accords de libre-échange des années 1980, Montréal a adopté un style de réaménagement fondé sur le design urbain, cimenté par une stratégie de marquage des lieux guidée par les principes de la « classe créative » de Richard Florida<sup>2</sup>. En dépit de cette stratégie de développement économique, les monuments et leurs espaces publics associés fonctionnent de

plus en plus comme des lieux civiques qui tentent de maintenir l'ordre, l'homogénéité et le progrès en effaçant les repères historiques d'ethnicité, d'indigénéité et de colonialisme qui ont conditionné les moyens de subsistance des Montréalais marginalisés.

## Des conflits monumentaux

Aux États-Unis comme au Canada, plusieurs monuments ont récemment subi la critique d'activistes et de représentants gouvernementaux. Parmi ceux-ci on compte des statues impériales en Colombie-Britannique, des effigies militaires de la Confédération sudiste en Caroline du Nord, et bien d'autres monuments qui ont été retirés des lieux publics en raison de leur affiliation avec des régimes autoritaires, dévoués à l'expropriation coloniale et raciste. Alors que la purge systématique d'icônes est souvent associée à des changements extrêmes de gouvernance – ce qui a été constaté avec les statues de Saddam Hussein à Bagdad après l'invasion américaine en Irak – diverses municipalités d'Amérique du Nord sont maintenant confrontées aux pressions politiques de mouvements sociaux populaires.

Semblablement, à Montréal au cours des cinq dernières années, deux personnages ont fait l'objet d'un vif débat entre ministres, académiciens et militants, pour déterminer si la présence de ces figures cautionne les répressions de l'époque coloniale : le monument de la reine Victoria I<sup>re</sup> au square Victoria et à l'Université McGill, ainsi que le monument de John A. Macdonald à la place du Canada. En mars 2019, les statues de Victoria I<sup>re</sup> (à McGill) et de Macdonald ont été vandalisées, couvertes de peinture par le groupe anarchiste appelé « La brigade de solidarité anticoloniale de Delhi-Dublin ».

1 SHARP, Joanne *et al.* « Just Art for a Just City: Public Art and Social Inclusion in Urban Regeneration », *Urban Studies*, vol. 42, n° 5/6, mai 2005, p. 1003.

2 RANTISI, Norma M. et Deborah LESLIE. « Branding the design metropole: the case of Montréal, Canada », *Area*, vol. 38, n° 4, 2006, p. 368.





ISTOCKPHOTO | MITCOURADO

Dans son communiqué de presse publié le jour de la Saint-Patrick, la brigade déclare passionnément que ces statues représentent « *un legs criminel de génocides, d'assassinats collectifs, de torture, massacres, terreur et de famines forcées, de camps de concentration, vols, et dénigrement culturel, de racisme et de suprématie blanche : une insulte aux antécédents de révolte des militants pour la liberté des Irlandais et des insurgés anticoloniaux d'origine britannique*<sup>3</sup> ». Cet exemple s'insère parmi une panoplie d'autres cas ciblés par des manifestants radicalement opposés aux problématiques des récits historiques que ces monuments représentent.

L'histoire du Québec est truffée d'actes de mobilisation de ce genre, particulièrement en ce qui a trait au mouvement de souveraineté. Au cours des années précédant la crise d'Octobre de 1970, le FLQ a mené autant de démarches de contestation contre le symbolisme colonial des mêmes installations. Le 21 avril 1964, à l'occasion du

trente-huitième anniversaire de la reine Elizabeth II, ce groupe extrémiste posa une bombe sous le monument de Victoria I<sup>re</sup> à McGill, qui fut désamorcée

par la police<sup>4</sup>. Les agences de sécurité ne réussirent toutefois pas à désactiver une autre bombe du FLQ, posée cette fois-ci sous la statue de Macdonald au square Dominion, le 25 septembre 1968<sup>5</sup>. Bien que ces monuments soient toujours exposés dans des lieux publics, ceux-ci continuent à évoquer de nombreux antagonismes historiques et culturels. Une nouvelle génération d'artistes et de citoyens militants, souvent autochtones ou racisés, tentent maintenant d'imaginer de nouvelles formes d'interventions diplomatiques pour dénoncer les mêmes polémiques.

### Les interventions diplomatiques

Installée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au centre du square Saint-Henri, une fontaine commémorative de Jacques Cartier semble particulièrement choquante pour ces nouveaux groupes. Bien que ce soit une figure encensée de l'histoire canadienne, le monument dédié à Cartier est décoré d'éléments visuels extrêmement dérangeants, attribuant à cette statue une réputation des plus racistes à Montréal. Sur le socle du monument sont accrochées quatre têtes indigènes sans corps, la bouche ouverte, d'où jaillit un filet d'eau pour remplir le bassin plus bas. Après plus d'un siècle de détériorations, la pièce originale fut remplacée dans les années 1990 par une copie identique,

*« Une nouvelle génération d'artistes et de citoyens militants, souvent autochtones ou racisés, tentent maintenant d'imaginer de nouvelles formes d'interventions diplomatiques pour dénoncer les mêmes polémiques. »*

3 OLIVIER, Annabelle. « Queen Victoria Statue Vandalized in Montreal », *Global News*, 24 mars 2019. [En ligne] : [globalnews.ca/news/5090688/queen-victoria-statue-vandalized-in-montreal/](http://globalnews.ca/news/5090688/queen-victoria-statue-vandalized-in-montreal/).

4 FOURNIER, Louis. *FLQ. Histoire d'un mouvement clandestin*, Lanctôt éditeur, 1998, p. 105-109.

5 *Ibid.*



ISTOCKPHOTO IAWELSHLAD

sans consultation publique au sujet de ses composantes controversées<sup>6</sup>.

Scott Benesiinaabandan, un artiste anishinaabe résidant à Montréal, a critiqué ouvertement la fontaine en 2015 : « Vous ne pouvez pas nier que des têtes indigènes crachant de l'eau aux pieds d'un explorateur blanc, c'est problématique [...] Ce sont des récits approuvés par la ville et par sa culture<sup>7</sup>. » Compte tenu de la représentation insensible des peuples autochtones au sein de ce monument, et de bien d'autres, et à la lumière des recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, de sérieuses questions doivent être posées pour réconcilier le patrimoine canadien avec les citoyens des Premières Nations. Comment la société civile devrait-elle interpellé, de façon diplomatique, la présence de ces œuvres commémoratives et la traduction de l'histoire ?

Au lieu de vandaliser ces pièces publiques, certains militants autochtones ont choisi de placer des « bâtons de parole<sup>8</sup> » au pied du monument de Paul de Chomedey de Maisonneuve sur la place d'Armes, afin d'initier symboliquement un dialogue sur les aspects litigieux du statuaire. En réponse à cette action, Anne-Marie Broudehous, professeure en architecture à l'UQAM, estime que « les monuments publics doivent être contextualisés et non supprimés. Si l'on efface les traces d'une histoire controversée, on efface sa mémoire et ensuite on ne peut en tirer aucun enseignement<sup>9</sup> ».

En effet, le fil conducteur de toutes ces polémiques réside dans l'appel à l'entendement mutuel des parties concernées par l'édification d'un monument. Alors que de nombreux militants affirment que les statues en question ne méritent pas leur place dans la sphère publique, celles-ci peuvent toutefois avoir une

vocation pédagogique, par le biais de la médiation d'un musée ou via l'installation de plaques, pour recontextualiser les traditions historiques du monument, en tant que tel.

À l'avenir, les monuments devront sans aucun doute refléter un dialogue plus poussé entre les politiciens, les urbanistes et le public, notamment à travers une relation plus étroite avec les leaders communautaires des groupes sociaux représentés dans certaines œuvres d'art public. Une telle approche faciliterait possiblement la venue d'une plus grande diversité de représentations dans les installations commémoratives. ✨

Oli Sorenson détient un doctorat en arts visuels avec une mineure en géographie de l'Université Concordia. Gregorio Pablo Rodríguez-Arbolay Jr. est candidat au doctorat en géographie culturelle et sciences humaines à l'Université Concordia.

6 GORDON, Alan. « Heroes, History and Two Nationalisms: Jacques Cartier », *Journal of the Canadian Historical Association/Revue de la Société historique du Canada*, vol. 10, n° 1, 1999, p. 84.

7 KEATING, Cecilia. « Montreal's Monuments to Colonialism », *Ricochet*, 2017. [En ligne] : [ricochet.media/en/1949/montreals-monuments-to-colonialism](http://ricochet.media/en/1949/montreals-monuments-to-colonialism).

8 *Ibid.*

9 RADICE, Martha et Alexandrine BOUDREAU-FOURNIER (éd.). *Urban encounters: art and the public*, McGill-Queen's Press – MQUP, 2017, p. 12.

# L'aménagement culturel du territoire

Évoquer Paris ou Londres, et s'imaginer la tour Eiffel ou les cabines téléphoniques rouges. Penser à l'Asie du Sud-Est et voir apparaître les paysages de rizières en terrasse, ou songer aux îles grecques, et se représenter l'architecture aux parements blancs et aux toits bleus. Ces territoires ont un point en commun : ils ont hérité d'une individualité, d'une « personnalité ». Ils possèdent des traits distinctifs qui sont mis en valeur et qui permettent de les distinguer et de les reconnaître aisément. Au Québec, les paysages de la vallée du Saint-Laurent, legs du système seigneurial encadrés par le contrefort des Laurentides et des Appalaches, ou encore les paysages côtiers de l'Est québécois, ponctués de villages de pêcheurs, en sont de bons exemples. La prise en compte des particularités de chacun des milieux présente certains défis pour les acteurs du territoire.

» FRANÇOIS POULIN  
 » AMANDINE RAMBERT, urbaniste  
 » GENEVIÈVE DION  
 » LORI-JEANNE BOLDUC

## Affirmer les couleurs de chaque collectivité

La recherche de cette individualité engendre en effet certains questionnements. Comment est-il possible d'identifier et de s'approprier cet élément qui distingue un territoire d'un autre? Comment déterminer ce qui caractérise l'identité de chaque milieu afin d'en assurer la valorisation et la transmission? Afin d'aider les acteurs du territoire dans cette quête, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) propose une démarche concertée : l'aménagement culturel du territoire.

La culture agit comme levier de développement des territoires. Elle permet le rayonnement de l'identité de chaque collectivité et, par le fait même, elle en révèle les particularités reconnues et significatives et l'esprit du lieu. Elle constitue un antidote à l'uniformisation des territoires. En alliant judicieusement l'ancien et le nouveau, l'aménagement culturel permet aux milieux d'affirmer et de valoriser leur individualité. Il en découle une fierté, un sentiment d'appartenance et une attractivité qui favorisent la rétention de la population et qui encouragent l'arrivée de nouveaux résidents, d'investisseurs et de visiteurs.

La démarche d'aménagement proposée vise l'intégration des grandes composantes culturelles (le paysage, le patrimoine culturel, l'architecture et l'espace public ainsi que l'art public) à la planification et au développement du territoire. Elle est détaillée dans le guide *Territoire hérité, habité, légué*<sup>1</sup>, élaboré par le MCC

avec la collaboration de Vivre en Ville, qui vise à accompagner le milieu municipal dans la réalisation et la concrétisation d'un projet d'aménagement culturel qui s'arrime à la démarche habituelle d'aménagement du territoire, mais qui l'enrichit d'une réflexion particulière et approfondie sur ses composantes culturelles.

L'aménagement culturel représente une occasion de dévoiler les traits distinctifs des territoires et de favoriser la création d'éléments porteurs de sens qui en font des lieux uniques. En concertation étroite avec la population, il s'ancre dans le territoire, dans la communauté et dans son histoire, et mise sur l'innovation et la créativité des milieux. La force de la démarche d'aménagement culturel est qu'elle s'appuie sur l'existant; ses retombées ont alors le potentiel de dépasser, de loin, les efforts qu'elle réclame de déployer.

Plusieurs exemples inspirants existent, au Québec comme ailleurs. Le Vorarlberg, en Autriche, est un exemple particulièrement éloquent. De sa propre initiative, la communauté y a développé une signature régionale reposant sur une architecture distinctive, mettant en valeur le bois comme matériau principal, tout en considérant le mode d'implantation historique qui contribue à forger les paysages distinctifs de cet État. L'usage raisonné des ressources a été également tributaire de la volonté du milieu de favoriser l'innovation, tout en alliant judicieusement les styles traditionnel et moderne. Plus près de chez nous, la Ville de Terrebonne a adopté une approche urbanistique globale pour la valorisation du patrimoine urbain du Vieux-Terrebonne. La Ville a inscrit la rénovation des bâtiments et l'intégration des nou-

veaux projets dans une vision élargie, en harmonie avec le contexte historique existant du secteur (trame, gabarit, matériaux, etc.).

## Une démarche en cinq temps

Le projet d'aménagement culturel s'appuie sur trois facettes du territoire : hérité, habité et légué. Plus spécifiquement, il a pour objectif de :

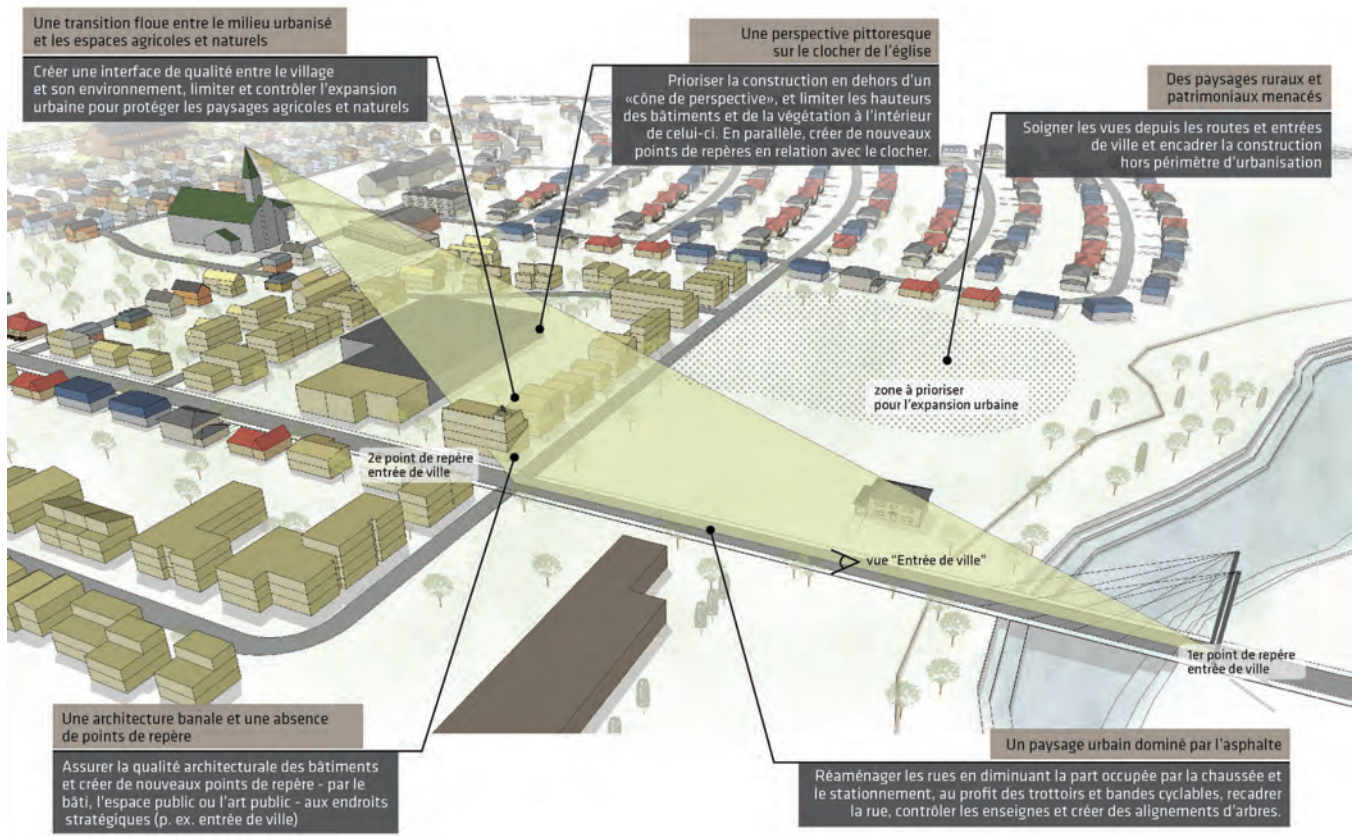
- **protéger** en préservant les legs historiques, les particularités locales qui font l'attrait et la qualité des milieux de vie ;
- **valoriser** en rendant visibles les composantes culturelles, en y donnant accès et en les faisant rayonner ;
- **renouveler** en encadrant l'évolution et la transformation de l'ancien, en créant du nouveau d'une qualité égale ou supérieure à l'ancien ;
- **créer** en suscitant l'émergence d'initiatives et la création culturelle.

Cinq étapes sont proposées pour mettre en œuvre le projet :

- 1- Réaliser un diagnostic d'aménagement culturel ;
- 2- Définir collectivement un devenir souhaitable ;
- 3- Élaborer un projet d'aménagement culturel partagé ;
- 4- Concrétiser le projet grâce aux outils de planification et aux règlements ;
- 5- Concrétiser le projet en intervenant directement.

Chaque étape est effectuée avec la participation de la population, puisque la connaissance qu'ont les habitants de leur milieu ainsi que leurs aspirations quant au devenir de celui-ci sont essentielles à l'élaboration et au succès du projet.

1 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Territoire hérité, habité, légué – l'aménagement culturel du territoire*, ministère de la Culture et des Communications, 2017. [En ligne] : [www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Amenagement\\_culturel\\_du\\_territoire/Guide\\_en\\_aménagement\\_culturel\\_du\\_territoire.pdf](http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/Amenagement_culturel_du_territoire/Guide_en_aménagement_culturel_du_territoire.pdf).



VIVRE EN VILLE

Projet fictif d'aménagement culturel axé sur les entrées de ville. La vue sur le clocher de l'église devient un marqueur du paysage que le milieu s'assurera de conserver, par exemple en réglementant les hauteurs.

1- *Le diagnostic*

Le diagnostic d'aménagement culturel s'intègre au diagnostic général du milieu. Il comprend un portrait des forces et des faiblesses des composantes culturelles.

2- *Le devenir souhaitable*

La collectivité détermine ensuite ses aspirations, ce à quoi elle souhaite que le territoire ressemble dans les prochaines décennies. Ainsi, le milieu peut s'interroger sur les principaux attraits du territoire, les éléments à maintenir, à transformer, à améliorer ou à créer, les modes d'appropriation du territoire à privilégier, etc.

3- *Le projet*

À l'instar de toute planification territoriale, le milieu conçoit alors le projet d'aménagement. Celui-ci prend généralement la forme d'un plan illustré des résultats attendus.

4- *La planification et la réglementation*

Ensuite, le milieu concrétise le projet d'aménagement culturel grâce aux outils de planification et de réglementation, tels que le PPU, le PIIA et les autres règlements d'urbanisme.

*«L'aménagement culturel permet de donner un sens au territoire. Il fait partie intégrante des projets d'aménagement, en plus d'assurer la qualité des milieux de vie.»*



GÉRARD BEAUCLET

Point de vue surélevé sur le fleuve à Rimouski.



EUGENIE MORIN, 2016 | MCC

Parcours d'art public à Saint-Georges.



L'INTERNATIONAL DE LA CULTURE

#### 5- L'intervention directe

Le milieu peut bien sûr procéder avec des interventions concrètes. À Terrebonne, par exemple, la démarche globale évoquée précédemment incluait l'acquisition de terrains stratégiques et la revente à des promoteurs sous réserve qu'ils respectent des critères d'aménagement et de construction bien définis. La Ville de Rimouski a, quant à elle, aménagé des belvédères sur les rives du fleuve, dont la forme rappelle celle du pont des bateaux. En plus de mettre en valeur

le paysage fluvial, ces aménagements sont imprégnés de l'esprit du lieu.

En matière d'art public, la Ville de Saint-Georges a mis en place un parcours à l'occasion du Symposium international de la sculpture, organisé par Beauce Art.

L'aménagement culturel permet de donner un sens au territoire. Il fait partie intégrante des projets d'aménagement, en plus d'assurer la qualité des milieux de vie. La démarche réunit

les éléments nécessaires pour que les milieux puissent créer une réelle carte de visite, une signature locale, ainsi qu'une empreinte unique à l'image du Québec. ☀

François Poulin est coordonnateur à l'aménagement du territoire et chargé de projet pour la Stratégie québécoise de l'architecture au ministère de la Culture et des Communications (MCC). Amandine Rambert est urbaniste. Elle est chargée de projets chez Vivre en Ville. Geneviève Dion est conseillère en développement culturel au MCC. Lori-Jeanne Bolduc est stagiaire en aménagement du territoire au MCC.

Pour en apprendre davantage sur la démarche, vous pouvez consulter le guide en aménagement culturel, disponible sur le site du ministère de la Culture et des Communications à l'adresse [www.mcc.gouv.qc.ca/AmenagementTerritoire](http://www.mcc.gouv.qc.ca/AmenagementTerritoire).



Plus de 100 000 professionnels font déjà confiance à La Personnelle pour leurs assurances\*.

Voyez ce que La Personnelle peut faire pour vous  
**1 888 476-8737**  
[lapersonnelle.com/ouq](http://lapersonnelle.com/ouq)

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. \* Source : Rapport des membres d'ordres professionnels de La Personnelle, avril 2018.



Ordre des Urbanistes du Québec



**laPersonnelle**

Assureur de groupe auto, habitation et entreprise

# La communauté arménienne et l'espace urbain de Montréal

Le rapport qu'entretient la communauté arménienne avec l'espace urbain est en étroite relation avec les vagues d'immigration amorcées il y a plus d'un siècle. En effet, les Arméniens<sup>1</sup> ont su s'organiser au sein de l'espace métropolitain montréalais au fil du temps. Le présent article aborde des éléments clés permettant de mieux comprendre comment les étapes de cette immigration se sont traduites dans sa relation avec l'espace urbain.

» VANA KERIMIAN

Les premiers immigrants d'origine arménienne se sont installés au Canada avant la Première Guerre mondiale et subséquemment, lors du génocide arménien de 1915. Cela commence dans les années 1890 par la fuite des massacres hamidiens de 1894 - 1896. Quelques centaines d'hommes sont embauchés dans les campagnes ontariennes aux environs de Georgetown et de Guelph, mais aussi au Québec dans la région de Thetford Mines. Dans ce dernier cas, on accueille notamment les ancêtres de la famille Setlakwe. Au cours de la période allant de 1915 à 1919, ce flux migratoire s'intensifie avec l'arrivée de plusieurs femmes et enfants rescapés des atrocités. Ces hommes s'installent alors avec leurs nouvelles compagnes à Montréal, où ils voient de meilleures opportunités pour leur famille.

## L'immigration arménienne des années 1950-1960 : installation dans le quartier Parc-Extension

La deuxième vague massive d'immigration arménienne à Montréal a eu lieu au cours des années 1950 - 1960, par suite des tensions politiques que subissaient les pays du Moyen-Orient, particulièrement l'Égypte. La très grande majorité des nouveaux arrivants s'installent dans le quartier Parc-Extension : les loyers y sont modiques et la proximité du centre-ville leur permet de trouver un emploi. La plupart sont des artisans et ils ouvrent leurs commerces spécialisés dans ce quartier. Ils sont cordonniers, mécaniciens, tapissiers et bijoutiers. Quelques années plus tard, un groupe de joailliers arméniens s'implique dans l'industrie bijoutière qui est principale-

ment installée au square Phillips, rue Sainte-Catherine Ouest.

Toutefois, il y a toujours eu ce désir de construire un centre communautaire pour rassembler tous les Arméniens sous un même toit et de mettre en avant-plan la préservation de leur riche culture. Ainsi, la construction de centres communautaires arméniens s'amorce véritablement dans les années 1970.

Tout d'abord, l'édification de la toute première école arménienne au Canada - l'école Alex Manoogian - se réalise en 1970. Cet établissement permet de fournir une éducation comportant un volet arménien à de nombreux enfants. Il est situé dans une petite rue du même nom dans l'arrondissement Saint-Laurent, qui deviendra éventuellement un pôle culturel arménien avec deux autres centres érigés à proximité l'un de l'autre.

Les bâtiments religieux ont suivi directement, car ils représentent le socle et le garant de l'identité arménienne. D'une part, l'église apostolique arménienne

Sourp Hagop (Saint-Jacques) est finalement construite en 1973<sup>2</sup>. Typiquement érigée dans le style architectural arménien, elle devient un emblème de la communauté, tout en étant un point de repère visuel puisqu'elle est située près de l'autoroute 15. D'autre part, la communauté arménienne participe au redéveloppement du milieu urbain d'Outremont, un mouvement des années 1970 qui visait à préserver le caractère architectural des immeubles. À cet égard, l'ancienne église unie St. Giles de style néogothique, sur l'avenue Bernard, devient l'église arménienne apostolique Saint-Grégoire l'Illuminateur et accueille l'évêché du diocèse de l'Église arménienne du Canada. Cette dernière est aujourd'hui reconnue comme un bâtiment patrimonial de Montréal<sup>3</sup>.

## L'immigration des années 1980 - 1990 : consolidation autour de la « Petite Arménie »

Pendant ce laps de temps, la troisième vague massive d'immigration s'inscrit dans la mémoire des Montréalais



L'école Alex Manoogian, érigée en 1970 dans l'arrondissement Saint-Laurent à Montréal, première école arménienne au Canada.

VANA KERIMIAN

<sup>1</sup> Voir le site : L'Encyclopédie canadienne, « Arméniens ». [En ligne] : [www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/armen](http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/armen) L'encyclopédie Canadienne, « Arméniens » [www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/armeniens](http://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/armeniens). Voir aussi : « Dix particularités à connaître sur les Arméniens d'ici », *Journal Le Métro*. [En ligne] : [journalmetro.com/actualites-ahuntsic-cartierville/742102/dix-particularites-a-connaître-sur-les-arméniens-dici/](http://journalmetro.com/actualites-ahuntsic-cartierville/742102/dix-particularites-a-connaître-sur-les-arméniens-dici/).

<sup>2</sup> KOYOUNIAN, Rev. Karnig. *The History of the Sourp Hagop Armenian Apostolic Church Montreal, Canada (1958-2008)*, 2009.

<sup>3</sup> Voir le site du Grand répertoire du patrimoine bâti de Montréal, « Avenue Bernard ». [En ligne] : [patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche\\_zone.php?zone=oui&requete=simple&id=1216](http://patrimoine.ville.montreal.qc.ca/inventaire/fiche_zone.php?zone=oui&requete=simple&id=1216).



L'église apostolique arménienne Sourp Hagop construite en 1973 sur la rue Olivar-Asselin, dans le quartier Cartierville à Montréal; adjacent à gauche, le centre communautaire arménien.

ANDRÉ BOISVERT



L'école arménienne Sourp Hagop, installée dans une ancienne école secondaire acquise par la communauté, à distance de marche de l'église Sourp Hagop.



Le monument commémoratif du génocide arménien, situé à l'angle sud-est des boulevards Henri-Bourassa et de l'Acadie.

VANA KERIMIAN

d'origine arménienne. Composée principalement de rescapés de la guerre civile du Liban, la majorité s'installe dans les arrondissements de Saint-Laurent et d'Achunsi-Cartierville au cours des années 1980-1990. Cet emplacement, bien localisé par rapport au transport en commun et à proximité de l'autoroute 15, s'avère un choix idéal pour ces nouvelles familles. À cet égard, l'augmentation du nombre des ménages contribuent à remodeler le portrait pluriculturel de ces arrondissements. En effet, les rues Dudemaine et De Salaberry deviennent informellement connues comme la « Petite Arménie ».

De nombreux commerces spécialisés s'installent le plus souvent au rez-de-chaussée d'immeubles d'appartements ou de *walk-up*, et les ménages occupent

les logements des étages supérieurs. De ce fait, la majorité des enfants vont à l'école à pied. En effet, une forte proportion de Montréalais d'origine arménienne fréquentent l'école Malcolm Campbell High School. Après la fermeture de cette dernière en 1980, la communauté l'achète pour en faire une école arménienne où sa langue sera de surcroît enseignée aux nouvelles générations. Cette école, située à distance de marche de l'église apostolique arménienne Sourp Hagop (Saint-Jacques), devient véritablement un autre pôle arménien où l'enseignement éducatif scolaire et celui de la religion chrétienne ne font qu'un. Le parc de l'Arménie, caractérisé comme un parc de contemplation, se trouve également dans ce même pôle.

Les centres communautaires commencent à se multiplier dans ces deux arrondissements, que ce soit en intégrant un volet récréatif, religieux ou même éducatif. Par conséquent, la forte présence d'Arméniens dans cet espace urbain a mené, en 1998, à l'installation d'un monument commémoratif du génocide arménien au parc Marcelin-Wilson, à l'angle des boulevards Henri-Bourassa et de l'Acadie.

#### L'immigration des années 1990 à aujourd'hui : installation à Laval

L'installation de cette communauté au pourtour de l'autoroute 15 favorise graduellement un déplacement vers la couronne nord. En effet, celle-ci

emménage sur des artères majeures de Laval, telles que le boulevard Samson et la rue Notre-Dame, où l'on trouve déjà les communautés libanaise, portugaise et grecque. Dorénavant, une communauté arménienne y est bien établie, avec une panoplie de centres culturels et éducatifs qui ont notamment permis d'offrir un soutien à l'immigration massive d'environ 3000 Arméniens provenant de Syrie et d'Irak survenue en 2014. Dans ce dernier cas, l'organisme arménien Hay Doun se démarque avec son rôle de parrainage et de soutien.

On pourrait conclure que la communauté arménienne, très bien organisée, a occupé stratégiquement son espace afin de favoriser la proximité entre l'habitation et le centre communautaire, et ainsi, préserver sa culture rayonnante. Certes, il existe d'autres communautés en divers lieux du Canada, dont une importante à Toronto et d'autres de plus petites tailles à Ottawa, Cambridge et Vancouver, mais celles de Montréal et Laval sont les plus peuplées. Toutes deux dénombrent environ 28 000 Québécois d'origine arménienne<sup>4</sup> et offrent une variété de programmes culturels : neuf églises, trois établissements scolaires, une résidence pour aînés. S'y trouvent aussi des troupes de danse folklorique, des groupes sportifs, des maisons d'édition de journaux, et plus encore. ✨

Vana Kerimian est étudiante à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal.

4 Voir le site de Statistique Canada, « Recensement 2016 ». [En ligne] : [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=24&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=quebec&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=Ethnic%20origin&TABID=1&type=0](http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=E&Geo1=PR&Code1=24&Geo2=PR&Code2=01&SearchText=quebec&SearchType=Begin&SearchPR=01&B1=Ethnic%20origin&TABID=1&type=0)

# Réflexions pour la pratique de l'urbanisme en contexte de diversité

ENTRETIEN AVEC ANNICK GERMAIN ET JEAN-CLAUDE MARSAN

Nous nous sommes entretenues avec Annick Germain, professeure à l'Institut national de la recherche scientifique, sociologue de l'immigration et de la ville, ainsi qu'avec Jean-Claude Marsan, professeur émérite à l'Université de Montréal, architecte et urbaniste. Nous avons recueilli leur point de vue sur l'urbanisme en contexte d'immigration et de diversité culturelle. Le lecteur pourra lire en filigrane quelques pistes de réflexion qui méritent d'être explorées et approfondies dans la pratique de l'urbanisme.

» CAROLYN KELLY DORAIS  
» PASCALE GAGNON-BOUCHER

## Caractéristiques de l'immigration à Montréal

L'immigration à Montréal se distingue principalement de deux façons. La première nous renvoie à la question de la géographie. Pour Annick Germain, « quand on regarde aujourd'hui les statistiques, la diversité est partout, dans tous les quartiers et se répand de façon très fluide. Et ce n'est pas le résultat d'une politique délibérée ; il n'y a jamais eu de tentative de dispersion. L'indice de diversité est plus élevé à Montréal que dans les autres métropoles canadiennes ». Pour sa part, Jean-Claude Marsan qualifie ces phénomènes d'organiques. En quoi il importe de s'attarder à la géographie de l'immigration ? « Je pense qu'il y a deux choses, amène M<sup>me</sup> Germain. D'abord, le fait que le tissu [urbain montréalais] soit aussi diversifié, ça implique aussi d'une certaine façon une plus faible représentation des communautés culturelles qui sont peu concentrées dans l'espace. Ensuite, du fait qu'on a une immigration qui est extrêmement dispersée, les groupes qui la composent sont moins visibles. »

Le deuxième élément qui caractérise le phénomène à Montréal est lié à l'immigration urbaine. « Une partie de l'immigration qu'on a à Montréal est une immigration jeune et extrêmement qualifiée, ajoute M<sup>me</sup> Germain. En termes d'aménagement de l'espace, je trouve que c'est très important de savoir ça. Ces immigrants sont aussi souvent d'origine urbaine. Donc, ce sont des personnes qui n'ont pas peur de la densité et qui ne sont pas obsédées par le bungalow en banlieue. Compte tenu de la masse que représente l'immigration, c'est très important que les urbanistes approvoient

ces données-là. Ce sont des intrants majeurs dans la manière de penser les espaces, de penser l'animation urbaine, etc. »

## Effets de l'immigration sur la ville

Qu'ils soient visibles ou non dans l'espace urbain, sous forme physique ou symbolique, les effets de l'immigration sur la ville sont bien réels, selon M<sup>me</sup> Germain. En premier lieu, on peut s'intéresser au legs des communautés culturelles sur le cadre bâti. « Ce qui est vraiment fascinant, c'est de voir le rôle qu'ont joué les Portugais, les Italiens ou les Chinois qui ont marqué des espaces bien concrets. Je pense aux Portugais, pas tellement en fonction du quartier portugais, mais plutôt du fait de la réhabilitation des logements qu'ils ont entreprise à une époque où pas grand monde ne s'intéressait aux logements des vieux quartiers centraux. Et qui, après, sont devenus des logements très valorisés. D'une certaine façon, les Portugais ont laissé un legs important, mais qui aujourd'hui n'est plus nécessairement associé à l'image portugaise », soutient Annick Germain.

La représentation des dites communautés culturelles issues de l'immigration dans les organismes communautaires est partie intégrante de l'évolution de l'espace urbain. « Ici, les communautés sont tellement variées, représentées par une multitude d'organismes », précise M<sup>me</sup> Germain. D'ailleurs, elle nous rappelle que pendant très longtemps, on a refusé l'idée que les communautés culturelles puissent représenter un point de vue particulier dans la ville, même dans les tables de concertation de quartier. Mais, « on sait aujourd'hui que dans beaucoup de quartiers, les associations locales, les organismes communautaires ont été à l'origine bâtis par des groupes d'immigrants avant d'être élargis à une diversité de clientèles », ajoute-t-elle. Il faut donc demeurer ouvert quant à l'implication effective ou souhaitée des nouveaux arrivants dans l'espace public.

Le choix du quartier des immigrants, de l'accueil à l'établissement, constitue un élément clé. « Dans le cheminement des immigrants, il y a un ensemble de variables qui jouent. Pas seulement des variables économiques comme le coût des logements, mais aussi la volonté de

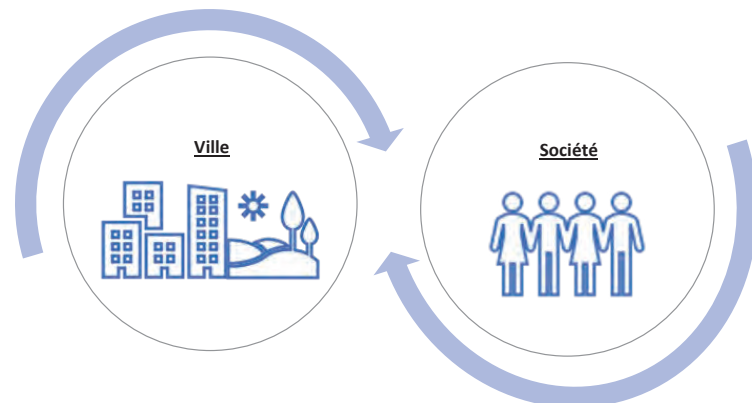


Figure 1 : Schéma illustrant les effets réciproques de la ville et de l'immigration, réalisé par Carolyn Kelly Dorais.



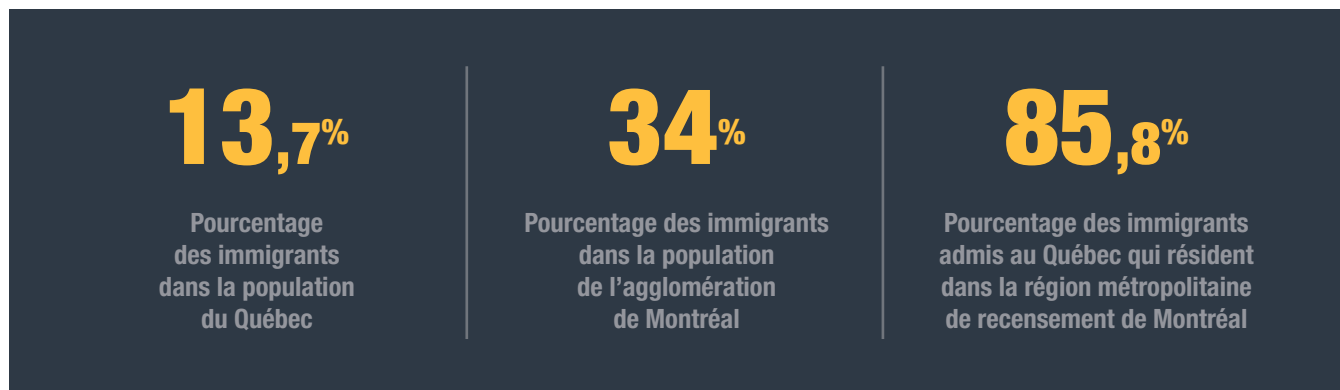


Figure 2 : Quelques chiffres sur l'immigration en 2016. Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

se retrouver près des gens de la même communauté. Ce facteur ne joue pas très longtemps, c'est surtout pour l'accueil. Mais très vite, les gens se déplacent. Il y a une diversité de facteurs qui entrent en ligne de compte pour comprendre où les immigrants atterrissent. Le tissu urbain montréalais étant extrêmement varié, disons que tout le monde va trouver chaussure à son pied.» Annick Germain nous explique qu'à Montréal, « un des atouts qu'on a, c'est d'avoir de nombreux quartiers différents, centraux et périphériques. Ils ont chacun leur niveau de vie spécifique. En fait, l'immigration actuelle est extrêmement diversifiée en termes de statuts, au sens où on a des gens à la fois très précaires, comme les réfugiés et les demandeurs d'asile, mais on a aussi des immigrants temporaires très qualifiés, qui viennent ici parce qu'ils ont un contrat avec Ubisoft, en plus des immigrants permanents. Des cas de figure extrêmement variés, pas seulement sur le plan des pays d'origine. La diversité existante est, d'une certaine façon, renforcée par la diversité qui arrive, puisqu'on peut s'installer dans une variété de types d'ambiance, de types de quartiers », résume la sociologue. Le paysage urbain qui en résulte est donc très varié.

Un autre indicateur de l'immigration apparu ces dernières années est l'augmentation du nombre des étudiants internationaux, qui a certainement un rôle à jouer sur la transformation de l'espace urbain, sur les modes de vie et les quartiers. Le secteur entourant l'Université Concordia le montre bien. « Par exemple, le quartier Concordia – qu'on appelle très souvent le « nouveau quartier chinois » – a beaucoup d'étudiants internationaux, notamment d'origine asiatique, qui ont un impact sur la trame commerciale.

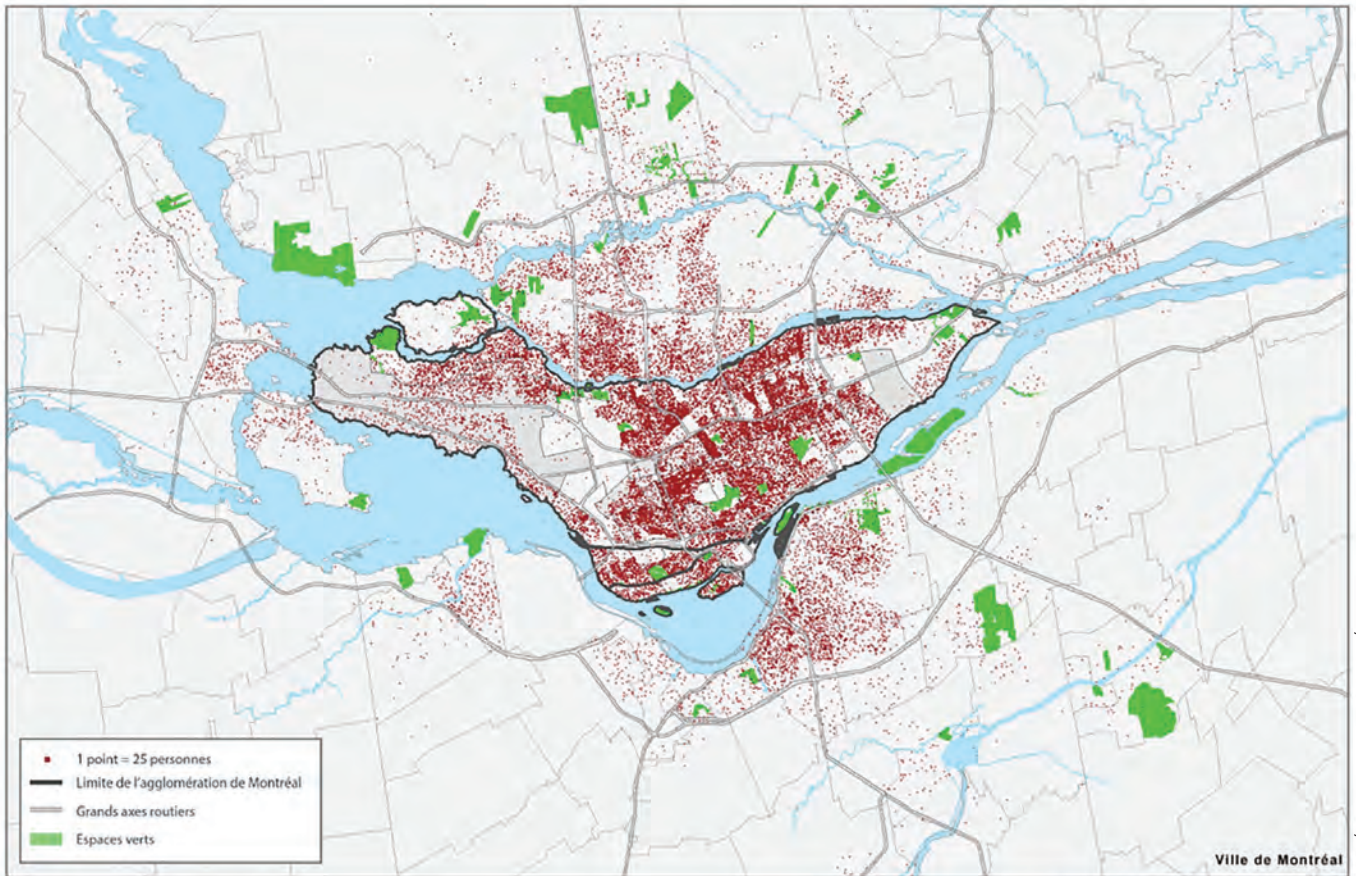
*De plus en plus de commerces, notamment des restaurants, profitent de ce foisonnement. Et on a converti d'anciens hôtels en résidences étudiantes. »*

Le marquage culturel constitue un facteur de l'immigration qui joue parfois sur la visibilité dans l'espace public urbain. Ce type de marquage est particulièrement significatif dans l'espace commercial. Mais le marquage culturel prend d'autres formes que lors des anciennes vagues d'immigration. En réalité, « les nouvelles vagues d'immigrants ne sont plus les vagues de bâtisseurs qu'on a connues avec les Portugais ou les Italiens. Il faut dire aussi qu'aujourd'hui, l'immigration s'est tellement diversifiée qu'on a un peu de tout, nous explique Annick Germain. Il n'est pas évident que l'arrivée de certains groupes culturels puisse se faire sentir dans une vie de quartier. C'est plutôt par les artères commerciales multiethniques que la présence ethnoculturelle se démarque dans l'espace et se greffe parfois aux commerces préexistants. Mais je pense que c'est principalement par ce qui est là aujourd'hui que se lisent davantage les présences ethnoculturelles ». M<sup>me</sup> Germain nous fait remarquer que le poids démographique est associé à ce marquage culturel. « Une artère commerciale à connotation plus ethnoculturelle, ça demande une masse critique de commerçants et de consommateurs. Beaucoup d'artères commerciales sont multiethniques, c'est évident. Mais vous ne faites pas une bannière simplement avec le caractère multiethnique. Pour cela, il faut qu'il y ait une couleur particulière, une dominance particulière. Et par conséquent, il faut qu'il y ait des consommateurs et des commerçants qui y correspondent. »

### Influence de la ville sur la dynamique sociale

Qu'est-ce qui fait qu'un lieu rassemble les gens? « Au fond, la Petite Italie, s'il y a un endroit qui est convivial, mais diversifié, c'est celui-là, estime M<sup>me</sup> Germain. Et donc c'est intéressant de voir que ce sont des contributions qui ne se sont pas soldées par la création d'enclaves, ou d'espaces séparés, homogènes. Au contraire, ce sont des endroits qui sont devenus très diversifiés et qui sont, de ce fait-là, rassembleurs. C'est intéressant, parce que ça n'arrive pas dans toutes les villes. Il y a des villes où les contributions des groupes ethnoculturels n'ont pas eu cet effet-là, bien au contraire. »

« Je pense que la question des espaces publics aussi est très importante. Disons que parce que les espaces publics sont a priori des espaces de côtoiement, on devrait y porter encore plus d'attention que jadis, mentionne Jean-Claude Marsan. Il y a des lieux semblables qui rassemblent les gens, et qui ne les divisent pas. » Le centre-ville de Montréal exhibe divers cas de figure à ce sujet, souligne-t-il. « Auparavant, c'était le boulevard Saint-Laurent qui se partageait entre les anglophones et les francophones. Là, c'est la place des Festivals, où tout le monde est rendu. Il n'y a plus de frontières. De façon historique, il y a des choses qu'on a fait qui sont très positives; il n'est plus question de parler français, anglais, chinois. C'est un rassemblement. Il y a souvent aussi une aspiration à une sociabilité dans les espaces publics. Autrement dit, il y a la question de l'aménagement, des logements, etc., mais je pense que les espaces publics sont importants parce qu'on a besoin de lieux où l'on peut se retrouver par



Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

**Figure 3 :**  
Répartition de la population immigrante sur le territoire de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, 2016.

hasard, pas nécessairement pour des activités particulières, entre gens très différents, et que ça puisse être des lieux où on se sente à l'aise.» Que ce soit dans l'espace physico-spatial ou lors d'un événement, le rôle du lieu peut être de rassembler.

Par ailleurs, l'architecte et urbaniste fait le point sur une composante essentielle qui fait partie du milieu urbain. «*La première chose à laquelle on devrait porter attention dans une ville, c'est la nature. Là, tu es sûr de rejoindre tous les groupes de cultures différentes. Et c'est peut-être ça finalement de voir les valeurs qui sont communes à tous. On doit travailler sur ça. Quand vous voyagez, l'élément clé que vous avez dans la ville, c'est la nature – Montréal, c'est le mont Royal; New York, c'est Central Park. C'est une valeur commune, on n'a pas besoin de savoir à quelle culture elle appartient. Évidemment, peut-être que les groupes vont l'utiliser de manière différente. Mais c'est un élément qui rassemble les*

*gens, qui aide tout le monde. À mon avis, c'est fondamental.* »

On a pu constater que l'immigration et certaines composantes urbaines ont eu une influence mutuelle pour contribuer au développement de la ville. Maintenant, que pouvons-nous en tirer pour la pratique? Quel est le rôle du professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme dans ce contexte?

#### Rôle et pratique du professionnel en urbanisme

L'urbaniste est appelé dans sa pratique à côtoyer et à rejoindre une variété de domaines, tels la vie sociale, l'environnement, la santé et l'architecture. Devant l'enjeu de plus en plus présent de l'immigration et de la diversité, le rôle de l'urbaniste est de rallier les différents savoirs autour des questions d'aménagement. Les deux professeurs s'entendent pour valoriser les échanges entre disciplines afin d'améliorer la planification et le développement de la ville ainsi que les

milieux de vie. Pour Jean-Claude Marsan, «*l'urbanisme, ce n'est pas que mathématique, mais c'est organique, c'est une question d'équilibre. On ne peut pas imposer ça, ou ça. On ne connaît pas l'avenir*». Il faut réfléchir davantage à l'arrimage complexe entre les composantes du paysage urbain, sans perdre de vue leur utilisation par les gens. «*Est-ce que les urbanistes ne pourraient pas travailler justement avec les sociologues?*» demande M. Marsan. «*L'interdisciplinaire est absolument essentiel, renchérit M<sup>me</sup> Germain. Et l'intérêt va dans les deux sens. Pour moi, sociologue, c'est extrêmement important de travailler avec des urbanistes parce que l'aménagement, l'espace urbain, c'est une variable absolument décisive.*» Sur le terrain, l'instauration de liens devrait être davantage stimulée avec le milieu universitaire. Annick Germain avance que «*les universités ont peut-être un rôle là-dedans, pour essayer d'inculquer une culture beaucoup plus transdisciplinaire et pour favoriser les échanges*».

*«Devant l'enjeu de plus en plus présent de l'immigration et de la diversité, le rôle de l'urbaniste est de rallier les différents savoirs autour des questions d'aménagement. Les deux professeurs s'entendent pour valoriser les échanges entre disciplines afin d'améliorer la planification et le développement de la ville ainsi que les milieux de vie.»*

Pour Jean-Claude Marsan, *«Montréal est LA ville universitaire au Canada. Nous avons une quantité d'universités assez incroyable. Prenons un secteur qu'il faut réaménager. La Ville pourrait dire que les urbanistes en place vont faire affaire avec telle université, et le faire ensemble. Ce sont des gens autour qui apportent quelque chose, une multidisciplinarité. Encore faut-il l'organiser.»*

Citant en exemple le Centre de recherche interuniversitaire en études montréalaises (CRIEM) auquel elle collabore actuellement, M<sup>me</sup> Germain précise que ce centre *«essaie de rassembler tous les gens qui font de la recherche [dans ce domaine] à Montréal. Et ils mettent un point d'honneur à diversifier à la fois les intérêts et les disciplines. Je trouve ça génial, j'ai du plaisir à accompagner ces initiatives-là parce qu'on a besoin de ça pour sortir de nos vases clos respectifs. Et c'est une des rares occasions où je côtoie des gens de champs extrêmement différents».*

De quelles façons et dans quelles circonstances pourrait-on appliquer ces échanges? Selon Annick Germain, cela prendrait la forme *«d'ateliers comme étant une occasion d'expérimenter, mais aussi de faire des maillages avec des gens de disciplines différentes».* Jean-Claude Marsan appuie. *«Tu ne peux pas toujours les tenir ensemble mais, dépendant du projet, tu vas chercher ce dont tu as besoin.»* Sans s'attendre à ce qu'une

telle équipe doive être maintenue en permanence, tous deux s'accordent sur l'idée de faire des liens «à la carte» avec les universités, selon le type de projet.

Dans la pratique privée et publique, les échanges entre les disciplines devraient avoir une place de choix. Jean-Claude Marsan met l'accent sur le leadership. *«Il y a un directeur du Service de l'urbanisme et il y a un secteur à développer; le directeur va dire : "On a besoin d'urbanistes, d'architectes de paysage, de sociologues, de géographes, etc." Il va aller les chercher dans les universités que nous avons. Encore faut-il avoir cette vision et ce leadership.»*

La récente création du Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM) témoigne de l'effort de répondre au défi posé dans le milieu municipal. *«C'est important parce que ça veut dire que pour la première fois, le secteur municipal déclare avoir une responsabilité sur l'accueil des nouveaux arrivants. Le défi sera aussi de profiter du travail du BINAM pour faire le maillage avec l'habitation et les questions d'aménagement, et de ne pas réduire les préoccupations d'accueil des nouveaux arrivants aux questions d'employabilité»*, souligne M<sup>me</sup> Germain.

Sur quoi devrait-on miser pour enrichir la pratique de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme dans un contexte de diversité ethnoculturelle? Annick Germain

répond : *«Il faut nous assurer que nos professions elles-mêmes se diversifient. C'est une "police d'assurance", en quelque sorte. Mais aussi que nos mécanismes de consultation soient souples et conviviaux.»* Y a-t-il un autre élément que les professionnels de l'urbain devraient retenir de l'entretien? *«Je crois que c'est important d'aider les urbanistes à ne pas avoir une vision misérabiliste des immigrants, de les voir plutôt comme des atouts pour la vitalité urbaine. On a affaire à des urbains, qui aiment l'ambiance urbaine. Je trouve que pour des urbanistes, ça devrait être des alliés, plutôt qu'une contrainte ou un problème social. Il faut déstigmatiser l'image. Par contre, l'immigration est tellement hétérogène et dispersée qu'il peut être plus difficile de mobiliser les gens.»*

En conclusion, nos interlocuteurs insistent sur l'équilibre à maintenir dans le traitement du sujet abordé qui, bien que très complexe, n'en demeure pas moins important. *«Il faut à la fois valoriser le marquage culturel, mais en même temps ne pas l'enfermer, donner toute son importance à l'extrême diversité. C'est un jeu d'équilibre entre les deux»*, précise Annick Germain. Jean-Claude Marsan affirme pour sa part que le rôle de l'urbaniste se situe dans cette recherche d'équilibre. ✨

Carolyn Kelly Dorais, M. Sc. A. M. Sc., est designer urbain chez Zaraté + Lavigne Architectes. Pascale Gagnon-Boucher, urbaniste, travaille au Service de l'habitation de la Ville de Montréal.

AIMÉ DESAUTELS (1922 - 1999)

# Un géant méconnu de l'urbanisme québécois

Il y a vingt ans cette année décédait l'architecte Aimé Desautels. Directeur du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal au cours de la majeure partie de la décennie qui a vu naître le métro et le *Plan témoin, Horizon 2000*, il devint ensuite le premier directeur du Service de planification du territoire de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), pour finalement revenir à la direction de l'urbanisme de la Ville en fin de carrière. Il occupe ainsi une place très particulière parmi les grands artisans de l'espace urbain montréalais, ayant eu à intervenir à toutes les échelles de l'urbanisme et de l'architecture urbaine, allant de la sauvegarde du patrimoine immobilier jusqu'à l'aménagement de la grande région.

» JACQUES TRUDEL, urbaniste

Par ses initiatives visionnaires, ce précurseur infatigable aura presque toujours devancé et, en bonne partie, inspiré les cadres et les processus administratifs et législatifs nécessaires à la mise en œuvre de ses propositions. Ce n'est qu'à la fin de sa carrière que l'adoption de la *Loi de l'aménagement et de l'urbanisme* permettra de consacrer le caractère officiel du schéma d'aménagement de la CUM – entré en vigueur fin 1987 – et d'encadrer la mise au point du premier plan d'urbanisme légalement constitué de la Ville de Montréal (1992). Puis viendra enfin, dans la foulée de la création de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), l'adoption du premier plan véritablement régional, faisant écho, quarante-cinq ans plus tard, à *Horizon 2000*. À l'heure des bilans, il est bon de se souvenir du legs considérable laissé par cet artisan et par ceux et celles qui ont accompagné sa démarche au cours des décennies 1960, 1970 et 1980.

## Une vision structurée de l'aménagement montréalais

Diplômé en architecture de l'Université McGill, Aimé Desautels entre à l'emploi du Service d'urbanisme de la Ville de Montréal en 1954, où il est successivement responsable des inspecteurs en construction, directeur adjoint, puis, succédant à Claude Robillard, directeur du Service de 1964 à 1971.

C'est à cette époque que s'effectue la mise en place progressive d'équipes pluridisciplinaires par l'embauche à la fois de jeunes diplômés d'ici et de professionnels d'expérience venus d'ailleurs. Ce recrutement intensif et bien ciblé fait alors la force du Service et assure sa reconnaissance, établissant les premières assises d'un urbanisme municipal structuré et permanent.

Tout en assurant les tâches courantes d'application du zonage et d'encadrement des principaux projets de développement, le Service entreprend de développer des outils de base sur plusieurs fronts (analyse des densités, profils des voies urbaines, grilles d'équipements), poussant jusqu'à ses limites l'intervention permise par le contexte juridique existant, et innovant pour rendre possible des procédures inédites. C'est ainsi, par exemple, qu'une modification à la Charte de Montréal vient permettre au Service, dès 1965, d'appliquer la réglementation discrétionnaire par plans d'ensemble aux «projets d'habitation et d'éducation».

Montréal connaît alors une période de grands travaux de transport à la fois routiers et collectifs, dans lesquels le Service joue un rôle majeur afin d'assurer l'intégration urbaine du métro et du réseau autoroutier, discutant pratiquement d'égal à égal avec les services techniques de la Ville et des gouvernements.



Aimé Desautels en 1954, entrant au service de la Ville.

YVAN LANG, ARCHIVES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

La construction et l'implantation du métro devront se faire en respectant la qualité architecturale et le bon aménagement des milieux avoisinant les stations. Des solutions seront trouvées pour l'autoroute 20 ouest et l'autoroute Décarie, optimales dans le contexte de l'époque, afin de réduire leurs impacts sur les milieux de vie.

C'est aussi au début des années 1960 qu'on entreprend le sauvetage du Vieux-Montréal, après que la menace du projet d'autoroute le long du port eut été écartée. On assiste à la création de la Commission Jacques-Viger (1961) et au début des mesures de conservation et de mise en valeur du Vieux-Montréal. Desautels fait sienne l'approche alliant conservation et réutilisation des édifices patrimoniaux, à l'exemple de l'installation du Service d'urbanisme au Marché Bonsecours alors vacant. Il demeurera tout particulièrement engagé dans



En 1965, Aimé Desautels, directeur du Service d'urbanisme, supervise les fouilles archéologiques à la place Vauquelin.

(PHOTO PUBLIÉE DANS : BUMBARBU DJINI ET LAURENT TURCOT, PROMENADE DANS LE PASSÉ DE MONTRÉAL, ÉDITIONS LA PRESSE, 2017, P. 240 (SOURCE NON PRÉCISÉE).)

la revalorisation du patrimoine immobilier montréalais jusqu'à la fin de sa carrière<sup>1</sup>.

La sensibilisation à la protection du patrimoine immobilier et naturel en est encore à ses balbutiements, dans la frénésie d'un développement urbain par rapport auquel les restrictions de la part des pouvoirs publics étaient loin d'avoir la même évidence qu'aujourd'hui, y compris chez les urbanistes. Il n'en demeure pas moins que la refonte du zonage applicable au flanc sud du mont Royal annonce déjà un changement de cap, en imposant les premières limites à la construction dans le Mille carré doré alors fortement engagée, afin surtout de protéger la silhouette de la montagne. C'est ainsi également qu'un règlement recommandé par le Service vient restreindre les ambitions de l'Université de Montréal qui, suivant le plan de Jean-Claude La Haye, projetait de construire sur l'un des trois sommets du mont Royal inclus dans son domaine.

Le quartier Rivière-des-Prairies étant nouvellement annexé par la Ville (1963), le Service est mandaté pour en faire l'aménagement. Ce dernier s'engage dans une démarche du type « collectivité nouvelle », qui tranche avec l'urbanisme ponctuel de pratique courante. L'un des premiers gestes posés sur la recommandation du Service est la réserve des vastes espaces naturels qui deviendront le parc régional de la Pointe-de-l'Île. De même, l'annexion du village de Saraguay (1964) donnera l'occasion d'amorcer la préservation du Bois-de-Liesse et du Bois-de-Saraguay qui, avec le temps, compteront parmi les parcs régionaux montréalais.

Parallèlement, la préparation de l'Expo 67 va bon train. C'est dans ce contexte qu'est lancée la grande opération de confection du *Plan témoin, Montréal Horizon 2000*, visant à mettre au

point un plan indicatif ambitieux pour le territoire s'étendant à un rayon d'environ 35 milles (56 km) du centre, donc à l'ensemble de la banlieue et à plusieurs villes-satellites de l'agglomération montréalaise<sup>2</sup>. Un programme d'étude sur plusieurs années est entrepris, comportant un examen de toutes les composantes de l'aménagement régional, pour développer une vision structurante de l'organisation régionale alliant milieux de vie, activités économiques et transport. Ces études comprennent notamment un « relevé visuel », selon la méthode de Kevin Lynch, de même qu'une étude approfondie de la « forme urbaine<sup>3</sup> », partant d'un examen théorique des avantages et inconvénients des diverses formes applicables aux agglomérations métropolitaines, pour en venir à l'identification d'une forme optimale pour la région montréalaise.

Il en découle la proposition d'un plan global basé sur la forme d'une étoile polycentrique associée à un centre fort et à une spécialisation des axes. Dans le contexte de l'inauguration d'Expo 67, c'est Aimé Desautels lui-même qui présentera publiquement, en août 1967, le *Plan témoin, Horizon 2000*<sup>4</sup> à titre de porte-parole de la Ville de Montréal, ce qui illustre le statut administratif élevé qu'avait alors le Service d'urbanisme, acteur de premier plan dans les grands dossiers municipaux de cette époque.

Comme cette présentation publique l'indiquait, Desautels a toujours été conscient de la nécessité d'élargir la connaissance de l'urbanisme et de ses implications pour en favoriser la compréhension et l'acceptation, particulièrement sur le plan politique. C'est dans cette optique qu'il encourage la production de trois séries de publications dont il était très fier – bulletins d'information, bulletins techniques, bulletins spéciaux – destinées à faire connaître les travaux du Service et à les rendre utiles au-delà de l'administration municipale. Sa préoccupation pour l'approfondissement des connaissances et la recherche en urbanisme se traduit aussi par l'importance qu'il donne au maintien d'un centre interne offrant un soutien documentaire aux études réalisées par le personnel.

#### Du *Plan témoin, Horizon 2000* au schéma d'aménagement de la CUM

Créée en 1969, la CUM a notamment comme mandats l'établissement d'un schéma d'aménagement ainsi que l'établissement et l'aménagement de parcs régionaux. Premier directeur du Service de planification du territoire de la CUM, en poste de 1971 à 1978, Aimé Desautels préside à l'élaboration du premier projet de règlement établissant un schéma d'aménagement du territoire de la CUM. Il constate l'impossibilité d'assurer l'application du schéma en l'absence de l'obligation de conformité des réglementations d'urbanisme des municipalités locales, faute d'un encadrement législatif conséquent, préoccupation qu'il partage avec ses collègues des autres communautés urbaines d'alors<sup>5</sup>. Dès le départ, il entreprend néanmoins d'établir les conditions de la création du réseau des parcs régionaux de la CUM. C'est ainsi qu'il amène l'administration

1 Pour de plus amples informations à ce sujet, voir : GAGNON DORÉ, Jean. « Aimé Desautels : artisan de la fierté », *Continuité*, n°72, 1997, p. 34-36 ; cet excellent article (disponible en ligne via Érudit) contient notamment des propos livrés par Desautels lors d'une entrevue réalisée deux ans avant son décès.

2 Ce vaste territoire incluait Saint-Hyacinthe, Saint-Jean-d'Iberville, Saint-Jérôme et Salaberry-de-Valleyfield.

3 VILLE DE MONTRÉAL. *Étude de la forme, région de Montréal*, Montréal, Service d'urbanisme, 1964-1966.

4 Le film *Montréal, Horizon 2000* qui a servi à la présentation se trouve sur le site d'Archives Montréal et est également accessible sur YouTube. Les rapports techniques (dont *l'Étude de la forme*) sont disponibles à la Bibliothèque d'aménagement de l'Université de Montréal. Voir aussi à ce sujet : LAVOIE, Pascal. « Horizon 2000 : il y a 40 ans, un effort de planification métropolitaine intégrée », *Urbanité*, novembre 2003 (numéro du 40<sup>e</sup> anniversaire de l'OUQ), p. 61.

5 Voir les propos tenus à ce sujet par Léon Ploegaerts dans : BOISVERT, André. *Aménagement et urbanisme au Québec*, Les Éditions GID, 2014, p. 600.

## Clément Demers témoigne...

J'étais préposé à la planification au Service de l'habitation et de l'urbanisme depuis 1973, lorsque Aimé Desautels est revenu à la Ville en 1978 après son passage remarqué à la Communauté urbaine de Montréal comme directeur de la planification du territoire. Mes collègues plus anciens dans le service, qui l'avaient bien connu avant son départ, en gardaient un souvenir admiratif et lui vouaient un grand respect. C'était déjà une légende.

Au milieu des années 1970, représentant des architectes travaillant sous sa direction, j'avais eu à le rencontrer pour lui expliquer les motifs d'une demande syndicale litigieuse. Je me souviens de sa capacité d'écoute exceptionnelle et de son attitude aussi bienveillante que convaincante, qui nous avaient amenés progressivement, au bout de la conversation, à une conclusion commune. Cette rencontre, que j'avais appréhendée comme difficile et tendue, s'était avérée cordiale et chaleureuse et elle allait définir, pour les vingt années à venir, une relation quasi filiale qui m'a profondément marqué humainement et professionnellement.

Entre 1978 et 1984, j'ai eu la chance de collaborer directement avec lui dans plusieurs dossiers qui lui tenaient à cœur comme l'Opération 10 000 logements en 1979, devenue en 1982 l'Opération 20 000 logements, destinés à attirer de nouveaux citoyens à Montréal, les premières ébauches du plan d'urbanisme pour le centre-ville et l'entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville, appelée communément l'entente MAC-Ville, qui a profondément amélioré nos connaissances et nos approches de conservation et de mise en valeur de notre patrimoine bâti.

Je ne sais plus combien de fins de journée j'ai passées à discuter dans son bureau avec lui d'architecture, d'urbanisme, de ses collections d'objets anciens, de sa famille et de ses enfants à qui il vouait un mélange d'admiration et de tendresse. Ces rencontres, toujours accompagnées d'un verre de rye, souvenir de ses années passées comme entraîneur pilote pendant la guerre dans l'Ouest canadien, se sont prolongées chez lui à Laval, jusqu'à ce qu'un problème de santé soudain nous sépare pour toujours, il y a vingt ans.

Aimé Desautels avait une force tranquille, une grande générosité, un flair unique pour identifier les solutions prometteuses, un ascendant naturel sur ses interlocuteurs. Sa contribution à la planification du territoire, à l'urbanisme et à la protection du patrimoine a été colossale et, malheureusement, méconnue. Il a été pour l'urbanisme ce qu'a été Félix Leclerc pour notre culture. Il a profondément marqué ma carrière tant sur le plan professionnel qu'humainement. Il a été beaucoup plus qu'un mentor pour moi. Je garde de cette relation privilégiée et irremplaçable avec ce grand humaniste un souvenir à la fois empreint de reconnaissance et de tristesse. ✨

Clément Demers, architecte et urbaniste émérite

municipale à intervenir auprès du gouvernement en 1973 pour obtenir les pouvoirs de réserve nécessaires.

C'est également sous sa gouverne qu'est initiée, en 1974, la confection d'un répertoire du patrimoine immobilier basé sur un inventaire des bâtiments existants érigés avant 1940 et présentant un intérêt architectural ou historique. Ce répertoire sera édité et diffusé par le Service de planification du territoire au cours des années 1980<sup>6</sup>. En plus d'être un outil pratique et efficace, cette réalisation remarquable a certainement eu un effet majeur sur la reconnaissance de l'importance du patrimoine immobilier montréalais.

### Retour à la Ville et à la revalorisation patrimoniale

Aimé Desautels est de retour au Service d'urbanisme de la Ville de 1978 à 1984, alors que l'administration municipale lance l'Opération 10 000 logements, qui deviendra bientôt l'Opération 20 000 logements en raison de son succès fondé sur l'association d'architectes et de promoteurs immobiliers dans des projets de qualité encadrés par la Ville. Ces projets

sont implantés sur des terrains municipaux excédentaires et contribuent au développement de plusieurs nouveaux milieux de vie intéressants.

Au cours des dernières années de sa carrière, Desautels concentrera ses activités dans ce qui a toujours été pour lui un domaine de prédilection, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine bâti, selon l'approche visant à faire pleinement revivre les immeubles anciens dans des vocations contemporaines. La conclusion d'une nouvelle entente entre le ministère des Affaires culturelles et la Ville en 1979 (*Entente MAC-Ville*) élargit le champ d'action de la revalorisation patrimoniale, concrétisé par la création de la Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal (SIMPA).

Ce nouvel outil, dont il prend la tête en 1981 – il sera président du conseil d'administration jusqu'en 1989 – accroîtra de beaucoup les possibilités d'interventions efficaces de la Ville en permettant d'orchestrer des opérations de grande envergure qui pourront dorénavant prendre place dans l'ensemble

6 CASAVANT, Germain (dir.). *Répertoire d'architecture traditionnelle sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal* (12 volumes), Communauté urbaine de Montréal, Service de la planification du territoire, 1980-1990.

du territoire municipal. C'est ainsi qu'ont pu être entrepris notamment les travaux préparatoires à la création du musée Pointe-à-Callière et qu'ont pu être recyclés avec succès, hors du Vieux-Montréal, l'édifice L.-O. Grothé (boulevard Saint-Laurent) et le monastère du Bon-Pasteur (rue Sherbrooke Est), ce dernier permettant d'accueillir un nouvel équipement culturel de premier plan, soit la Chapelle historique du Bon-Pasteur.

### Une personnalité hors du commun

J'ai connu personnellement Aimé Desautels au début de ma carrière alors que, sortant de l'École d'architecture, j'entrais à la Ville comme préposé à la planification. Je me souviens de lui comme d'une personnalité des plus attachantes, à la fois homme d'action, organisateur d'équipes et inspirateur entièrement ouvert aux nouvelles idées qui foisonnaient à cette époque, notamment de la part des jeunes recrues que nous étions et qui avions tous un peu le sentiment de découvrir le monde de l'urbanisme. Il avait la rare qualité d'associer l'esprit visionnaire et le pragmatisme, sans que l'un entrave l'autre, sachant concilier des perspectives d'avant-garde ne pouvant se réaliser qu'à long terme, avec la préoccupation de mettre en place les conditions administratives et politiques de mise en œuvre des propositions d'urbanisme. L'ambiance qu'il a toujours su créer autour de lui était celle d'un milieu ouvert à l'élaboration de propositions novatrices et progressistes, qu'il s'efforçait de rendre possibles grâce à sa capacité d'interagir avec le niveau politique par d'inlassables démarches auprès des autorités compétentes.

N'ayant pas été membre de la CPUQ ni de l'OUQ, c'est à titre d'architecte qu'il aura exercé toutes ses responsabilités dans le champ de l'urbanisme. Est-ce en partie pour cette raison qu'il n'apparaît pratiquement pas dans les recensions de nos figures de proue? Pour ce qui est de l'ouvrage de référence regroupant les portraits d'urbanistes québécois éminents interviewés par notre collègue André Boisvert<sup>7</sup>, ce dernier s'en explique autrement : il m'a confirmé avoir eu la ferme intention de l'inclure, mais que le décès prématuré de Desautels ne lui avait pas permis de réaliser l'entrevue projetée.

Peut-être était-il aussi trop modeste et moins porté que d'autres à occuper le devant de la scène, d'où le relatif oubli

de son nom en rapport avec plusieurs des grandes réalisations auxquelles il a été directement associé. Pourtant, Montréal ne se sera pas bâti sans lui ! La méconnaissance de son immense contribution demande à être corrigée.

### Un legs à revisiter ?

L'éclairage de son expérience nous suggère des rapprochements avec la situation actuelle, alors que plusieurs enjeux qui suscitent présentement l'attention se situent dans le prolongement de ceux qu'il a rencontrés. Bien sûr, le Grand Montréal est maintenant doté d'un plan d'aménagement et de développement régional et la législation en urbanisme impose la conformité des réglementations locales à ce plan. Par rapport à l'ancienne CUM, la CMM s'étend à un territoire plus représentatif de la région métropolitaine réelle, tout en demeurant toutefois plus restreint que celui de la grande région de *Horizon 2000*.

Malgré ces avancées, les ressources et les moyens d'intervention limités de la CMM transparaissent dans les difficultés de financer et de structurer un réseau de transport collectif adéquat, d'assurer la préservation d'espaces verts régionaux et de sauvegarder le patrimoine immobilier à l'échelle de la région. Dans les efforts consentis pour freiner l'étalement et promouvoir des milieux de vie plus durables, on tente bien d'appliquer des modèles d'urbanisation densifiés et axés sur les transports collectifs et actifs, mais un certain flou demeure quant à la structure globale permettant d'optimiser l'usage des ressources. Faudrait-il revenir, en l'actualisant, à une croissance qui serait pensée en termes de forme urbaine, comme le voulait l'*Étude de la forme* des années 1964-1966?

L'inspiration qu'Aimé Desautels nous a léguée à travers le temps, par la constance, la persévérance et le sens pratique remarquable dont il a toujours fait preuve, pourrait nous servir à promouvoir et à guider les efforts publics majeurs dont la nécessité pour le Montréal d'aujourd'hui est maintenant largement reconnue, mais qui restent à être entrepris de façon décisive. La convergence indispensable du politique et de l'urbanisme, qu'il a recherchée toute sa vie, sera-t-elle au rendez-vous? ✨

Jacques Trudel, urbaniste et diplômé en architecture, a d'abord travaillé au Service d'urbanisme de la Ville de Montréal. Il a ensuite poursuivi sa carrière jusqu'en 2015 dans la fonction publique québécoise.

<sup>7</sup> André Boisvert, *op. cit.*



# Une réglementation de l'aviation du Canada pour ces drones qui nous survolent

Parcourir le ciel sans quitter la terre ferme... Bien que cela puisse, à priori, sembler impossible, il s'agit pourtant du quotidien des pilotes des systèmes d'aéronefs télépilotés (SATP). Les modèles d'aéronefs sans pilote peuvent varier considérablement. Ils ont différentes formes, tailles et capacités, allant des hélicoptères de petite taille aux avions de surveillance à réaction. Afin de mieux encadrer l'aviation sans pilote, le gouvernement du Canada a annoncé au début de l'année 2019 l'adoption d'amendements à sa réglementation en matière de drones. Ces derniers sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2019<sup>1</sup>. La nouvelle réglementation imposant de nombreuses obligations aux utilisateurs de SATP, ses principales dispositions méritent un examen.

» M<sup>e</sup> MATHIEU VAUGEOIS  
» PIER-OLIVIER TURCOT

Les appareils télépilotés (drones) peuvent avoir diverses utilisations. Par exemple, à la suite de l'accident nucléaire survenu en 2011 à la centrale de Fukushima au Japon, un appareil miniature a filmé le réacteur endommagé, permettant ainsi de détecter ses défauts et d'obtenir des informations précises sans exposer d'humains aux radiations nucléaires. Les microavions sans pilote peuvent également être utilisés dans d'autres situations, que ce soit pour rechercher des personnes manquantes dans des bâtiments en flammes ou encore pour des recherches scientifiques, telle l'observation de la faune. Finalement, de nombreuses utilisations commerciales, comme le transport de marchandises et de passagers, seront accessibles dans un futur proche.

Ces appareils font désormais l'objet d'une commercialisation de masse et il est aisé pour le grand public de s'en procurer, que ce soit en ligne ou dans un commerce spécialisé. L'aviation sans pilote est donc désormais, au Canada comme dans plusieurs autres pays, devenue une réalité. Une mauvaise utilisation de l'aviation sans pilote peut cependant avoir des répercussions négatives sur la sécurité de l'aviation civile, comme le démontrent les événements de décembre 2018 qui ont eu lieu à l'aéroport de Gatwick au Royaume-Uni. En effet, à la suite du signalement de drones à proximité des pistes, des centaines de vols ont dû être annulés. L'incident a causé une importante perturbation des voyages, qui a touché environ 140 000 passagers et plus de 1 000 vols. Cet événement démontre l'importance d'avoir une réglementation adéquate en la matière, assurant une utilisation sécuritaire de l'espace aérien afin de protéger le public face aux actes d'intervention illicite, notamment.

## L'enregistrement des appareils

Le règlement fédéral impose l'obligation, pour tout utilisateur d'un SATP dont le poids se situe entre 250 g et 25 kg, d'immatriculer celui-ci dans un registre géré par Transports Canada<sup>2</sup>. Une fois cette formalité accomplie, un certificat d'immatriculation comportant un numéro unique est émis et doit être indiqué clairement sur l'appareil. Cette dernière exigence a pour effet de simplifier les informations devant être apposées sur l'appareil. En effet, avant l'entrée en vigueur du nouveau *Règlement*, les informations personnelles du propriétaire de l'aéronef devaient

être inscrites sur l'appareil. Cette contrainte pouvait susciter certaines préoccupations relatives à la vie privée des utilisateurs. Le *Règlement* prévoit également que, pendant toute la durée du vol, le propriétaire d'un SATP doit être muni de ce certificat.

Les citoyens canadiens, les résidents permanents, les sociétés privées constituées en vertu des lois canadiennes ainsi que les sociétés publiques sont autorisés, en vertu du *Règlement*, à soumettre une demande d'enregistrement. Concernant les personnes physiques, le *Règlement* requiert cependant un âge minimum de quatorze ans pour pouvoir déposer une demande d'enregistrement.

## Règles générales d'utilisation des drones et des conditions de vol

L'espace aérien canadien est subdivisé en différentes zones d'opération et présente un amalgame de règles devant être suivies afin d'assurer la sécurité des membres du public et de celle des autres utilisateurs de l'espace aérien. La réglementation canadienne prévoit à la fois des interdictions d'opération et des conditions devant être suivies. Un pilote de SATP doit donc s'assurer du respect de nombreux paramètres avant et pendant le vol de son aéronef, et ce, même s'il n'opère qu'un petit drone de manière récréative.

L'espace aérien comprend certaines zones de vol interdites, soit lorsqu'il est contrôlé (comme autour des aéroports) ou encore lorsque la zone se situe aux alentours d'un périmètre de sécurité établi par une autorité publique en réponse à une situation d'urgence. De plus, il n'est permis d'utiliser un SATP que dans la mesure où celui-ci reste dans le champ de vision du pilote ou d'un observateur visuel<sup>3</sup> étant en communication avec le pilote. Ces derniers ne peuvent avoir consommé d'alcool pendant les douze heures précédant le vol, ni être sous l'effet de drogues ou même être fatigués.

D'un point de vue plus technique, les SATP doivent généralement être opérés à une altitude maximale de 400 pieds au-dessus du sol et de 100 pieds au-dessus d'un immeuble, tout en demeurant à une distance horizontale d'un minimum de 100 pieds de toute personne ne participant pas au vol de l'aéronef. Par ailleurs, en vertu du *Règlement*, le pilote doit absolument faire un examen des lieux de décollage, d'atterrissage ou de récupération avant le début de l'utilisation de l'aéronef afin de s'assurer de l'absence d'obstacles, de la proximité d'aéro-

<sup>1</sup> *Règlement de l'aviation canadien*, Partie IX, «Systèmes d'aéronefs télépilotés» (DORS/96-433).

<sup>2</sup> GOUVERNEMENT DU CANADA. « Immatriculer votre drone : Aperçu ». [En ligne] : [www.tc.gc.ca/fr/services/aviation/securite-drones/immatriculation-drone.html](http://www.tc.gc.ca/fr/services/aviation/securite-drones/immatriculation-drone.html).

<sup>3</sup> Un observateur visuel est un membre d'équipage formé pour aider le pilote à assurer la sécurité du pilotage en visibilité directe.





OLEKSANDR PIDVALNYI / PEXELS

ports ou encore de la possibilité de la présence de personnes ne participant pas à l'opération.

En outre, malgré les différences de tailles et les risques plus faibles comparativement aux vols pouvant être effectués avec un aéronef habité, le pilote d'un SATP doit tout de même respecter certaines exigences similaires à celles requises pour un vol traditionnel. Ainsi, le pilote se doit de vérifier son plan de vol pour des questions de carburant et de planification dans l'éventualité où un déroutement sécuritaire serait nécessaire. De plus, il doit s'assurer de l'état de service du système d'aéronef (incluant le drone, le poste de télécommande et le lien de communication), ainsi que de l'accessibilité du manuel d'utilisation en plus de considérer les conditions météorologiques. D'autre part, l'utilisation d'un SATP pendant la nuit nécessite que celui-ci possède des feux de position. Malgré les limites décrites précédemment, un utilisateur peut généralement obtenir des exemptions, en conformité avec des certificats d'opérations aériennes spécialisées, pour élargir le champ d'opération, que ce soit pour obtenir l'autorisation de voler hors du champ visuel ou même pour effectuer des vols partiellement autonomes.

#### Les types d'opérations

Le *Règlement* prévoit deux types d'opérations pour les utilisateurs de SATP, soit les « opérations de base » et les « opérations avancées ».

Afin d'être associées à la première catégorie, les opérations de vol devront être effectuées à une distance horizontale de plus de 30 m de toute personne, ne pas être effectuées au-dessus de personnes ni dans un espace aérien contrôlé. Dans l'éventualité où l'un de ces critères ne serait pas respecté, l'opération sera considérée comme étant avancée. Si l'opération peut être qualifiée d'opération avancée, le pilote devra respecter une

distance de plus de 5 m de toute personne (mesurée horizontalement sans égard à l'altitude) et devra conserver son appareil à une distance d'au minimum 3 milles marins (5,5 km) de tout aéroport. De plus, pour qu'un SATP puisse effectuer des opérations avancées, certaines exigences techniques de Transports Canada, relatives à la construction de l'appareil, devront être respectées par le fabricant.

Avant de pouvoir procéder à des opérations de base, les pilotes doivent réussir un examen théorique de Transports Canada. En ce qui a trait aux opérations avancées, les pilotes doivent non seulement réussir un examen théorique mais également se soumettre à un examen pratique dans lequel certaines aptitudes, notamment la capacité de réaliser un décollage et un atterrissage, sont évaluées. Une fois ces exigences respectées, un certificat d'aptitudes est délivré par Transports Canada. Le pilote devra toujours avoir en sa possession ce document lors de l'utilisation d'un SATP.

Les opérations de SATP de moins de 250 g et excédant 25 kg n'entrent pas dans les catégories mentionnées précédemment. Ainsi, les SATP de moins de 250 g peuvent être opérés à condition de ne pas menacer la sécurité des personnes ou encore des aéronefs. En ce qui a trait aux SATP de plus de 25 kg, ceux-ci font l'objet d'un régime particulier et une autorisation de Transports Canada est requise.

#### Le non-respect des règles relatives aux opérations

Les utilisateurs de SATP peuvent se voir imposer des amendes ou même être incarcérés en cas de non-respect des règles portant sur l'utilisation de ces aéronefs. Par exemple, des amendes pouvant aller jusqu'à 1 000 \$, pour une personne physique, et jusqu'à 5 000 \$, pour une personne morale, sont prévues si un pilote opérait un SATP sans certificat de pilotage ou un SATP qui ne serait pas immatriculé.

Par ailleurs, le Code criminel du Canada contient des dispositions relatives à la sécurité aérienne. Ainsi, quiconque cause à un aéronef en service des dommages qui le mettent hors d'état de voler ou sont susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'aéronef en vol peut être passible d'une peine d'emprisonnement à perpétuité. Par conséquent, il est probable qu'un utilisateur de SATP qui interfère avec un aéronef en service puisse être sujet à une telle peine.

Il est souvent mentionné que le droit doit être pensé comme étant issu des exigences de la pratique. À cet effet, les modifications portant sur les SATP, apportées au *Règlement*, confirment sans aucun doute la véracité de cet énoncé. En effet, le *Règlement* semble désormais offrir une approche équilibrée entre les besoins des utilisateurs de SATP et la protection du public. Malgré des prérequis semblant parfois contraignants, surtout selon les dires d'utilisateurs récréatifs de drones, la sécurité est primordiale pour s'assurer que tous puissent profiter de l'espace aérien. Cela dit, les avancées technologiques dans le domaine des SATP ainsi que l'effort d'harmonisation internationale de la réglementation sont tels que les règles présentées dans cet article sont susceptibles de changer significativement dans les années à venir. ✨

M<sup>e</sup> Mathieu Vaugeois est membre du Barreau du Québec et détenteur d'une maîtrise en droit de l'Institut de droit aérien et spatial de l'Université McGill. Pier-Olivier Turcot est ingénieur et détenteur d'une maîtrise en droit de l'Institut de droit aérien et spatial de l'Université McGill.

## AFFAIRES PUBLIQUES

# L'Ordre prend sa place !

Vous l'aurez peut-être remarqué, les derniers mois ont été particulièrement chargés en matière d'affaires publiques pour l'Ordre des urbanistes du Québec. Fort de ses nouvelles lignes directrices adoptées en mai dernier, l'OUQ multiplie en effet les prises de position – tant dans les médias, que dans le cadre de consultations publiques ou de panels d'experts.

» FLORENCE SARA G. FERRARIS

Ces sorties publiques ont ainsi permis à l'Ordre de se positionner sur un certain nombre d'enjeux d'intérêt public au cours des derniers mois. N'hésitez d'ailleurs pas à consulter régulièrement notre site web (onglet Publications) pour garder le fil.

### Travail de l'ombre

Si les prises de position publiques font généralement plus de bruit, il est à noter que l'Ordre travaille également très fort en coulisse, en s'impliquant notamment sur différents comités de travail et groupes d'experts. Parmi ceux qui occupent le conseil d'administration et la permanence de l'Ordre cet automne, notons le groupe de travail en aménagement du territoire mis sur pied par le gouvernement du Québec dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Plan d'électrification et de changements climatiques.

L'Ordre collabore également avec le ministère de la Culture et l'Ordre des architectes du Québec en vue de l'adoption d'une Stratégie québécoise de l'architecture, en plus de participer au Comité scientifique en soutien à l'élaboration du Plan d'action gouvernemental en aménagement du territoire relatif aux inondations. Enfin, la permanence de l'Ordre participe aussi, avec la Société Logique, à la création d'un guide des bonnes pratiques afin d'outiller les municipalités en matière d'accessibilité universelle. ✨

## Principales prises de position des derniers mois

- Interventions multiples sur les inondations 2019
- Interventions multiples sur la densification
- Dépôt d'un mémoire pour le BAPE sur la voie de contournement de Lac-Mégantic
- Interventions multiples sur le réseau de transport structurant à Québec
- Interventions multiples sur la gestion du bruit environnemental
- Interventions multiples sur l'adoption d'une Politique nationale d'aménagement du territoire
- Interventions multiples sur l'urgence climatique

## Des nouvelles de la permanence

Les choses continuent de bouger au sein de la permanence. Ainsi, la petite équipe est très heureuse de compter en ses rangs une nouvelle recrue depuis cet été. Arrivée à la fin du mois de juillet, **Milèna Cahen-Fourot** occupe depuis le poste d'urbaniste-conseil, un ajout essentiel – et inédit – à l'équipe! Détentrice d'une maîtrise en urbanisme de l'Université de Montréal, elle s'occupe, entre autres choses, de l'amélioration de la pratique et du développement de la formation continue. Milèna a travaillé plusieurs années en concertation publique sur divers projets d'aménagement et son leitmotiv est la protection du public.

La permanence est également heureuse d'accueillir **Lucie Auger** comme adjointe administrative pour une durée d'un an en remplacement de Vanessa Savoie, qui nous quitte dans quelques semaines pour un congé de maternité.

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous !

## CONGRÈS ANNUEL

# « Urbanisme en région : de la ruralité à la ville centre », un rassemblement d'envergure

C'est à Shawinigan que se sont rassemblés plus de 200 professionnels de l'aménagement du territoire et urbanistes, du 2 au 4 octobre derniers, afin de discuter des enjeux reliés à l'urbanisme en région.

» FLORENCE SARA G. FERRARIS

Une fois de plus, des urbanistes de partout au Québec se sont réunis au début du mois d'octobre pour parfaire leurs connaissances et échanger sur des enjeux touchants leur profession. Campé en Mauricie, à l'hôtel Le Gouverneur de Shawinigan, l'événement d'envergure a ainsi permis à plus de 200 professionnels de l'aménagement de prendre part à une série de conférences et d'activités sous le thème de « Urbanisme en région : de la ruralité à la ville-centre ».

L'événement s'est ouvert tout en douceur le mercredi avec une première journée de conférences bien ancrées dans l'actualité des derniers mois. Plus technique, celle-ci a en effet permis aux urbanistes présents d'en apprendre davantage sur la gestion des plaines inondables, les plans de conservation des milieux naturels et l'identification des zones de glissement de terrain. De quoi être bien outillés pour les épisodes d'inondations à venir!

Certains participants ont également eu la chance, en cette première journée, de prendre part à une inspirante séance d'échanges avec la championne olympique et conférencière engagée Sylvie Bernier. Profondément sensible au rôle des urbanistes, l'ancienne athlète a profité de l'occasion pour souligner l'importance de leur travail dans l'aménagement de milieux de vie favorables aux saines habitudes de vie. Un véritable coup de cœur!

Cette première s'est clôturée par un cocktail de réseautage.

### Exemples inspirants

La matinée du jeudi s'est déroulée dans la bonne humeur, les participants étant, une fois de plus, invités à réfléchir aux particularités de l'urbanisme en région. À ce titre, les conférences proposées ont permis, entre autres, d'aborder les défis rencontrés par les petites et moyennes collectivités vis-à-vis des démarches d'aménagement durable, notamment. Cette seconde journée a également l'occasion pour des municipalités et des MRC de venir faire part de leur propre expérience sur le terrain. On peut penser ici à l'exemple de Saint-Camille et à son admirable dynamisme, ou encore à celui de la MRC de l'Érable.

Dans tous les cas, la programmation était chargée. Les participants ont donc dû faire des concessions puisque les différentes activités se déroulaient en simultané. Qu'à cela ne tienne, tous semblent y avoir trouvé leur compte.

### Activités ludiques et moments d'échange

Cette seconde journée a permis aux participants de se dégourdir les jambes, l'après-midi ayant été consacré à des ateliers mobiles répartis aux quatre coins de la Ville de Shawinigan. Vivement appréciés, ceux-ci ont ainsi été une occasion pour les urbanistes rassemblés d'en apprendre plus sur le passé industriel de la municipalité et les particularités culturelles et architecturales de la région. ✨

## Journée participative urbanistes et élus : un rassemblement fédérateur d'échanges

Pour une première fois cette année, l'Ordre a uni ses efforts à ceux du Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF), de l'Université de Montréal et du Réseau des villes et villages en santé pour offrir à ses membres une journée de réflexion et de discussion inédite. Cette dernière a en effet permis à une centaine d'urbanistes de rencontrer et d'échanger avec un peu plus d'une trentaine d'élus municipaux, afin de situer les enjeux sociaux contemporains liés à l'aménagement et l'urbanisme. Cette rencontre enrichissante a également été l'occasion pour les participants d'imaginer des solutions concrètes à partir de situations réelles vécues dans les municipalités.

Pour l'Ordre, il s'agissait d'une première collaboration du genre et il est certain que ce ne sera pas la dernière!



ETIENNE BOISVERT

# Célébrer l'excellence

L'Ordre des urbanistes du Québec a profité du rassemblement de ses membres pour tenir son Gala d'excellence annuel, jeudi le 3 octobre. Trois distinctions ont été remises durant cette soirée, dans un cadre automnal enchanteur à Vallée du Parc en périphérie du cœur de Shawinigan.

De gauche à droite : Les récipiendaires du prix Mérite étudiant 2019, Émilie-Jade Bigelow, Laurence Nault, Antoine Gauthier et Frédérique Lavoie, en compagnie du président de l'Ordre des urbanistes du Québec, Sylvain Gariépy. Absent : Alexi Katsanis



ÉTIENNE BOISVERT

## Mérite étudiant

L'excellence de la relève en urbanisme a été soulignée par la remise des prix Mérite étudiant. Voici les lauréats :

- **Antoine Gauthier**, Baccalauréat en urbanisme, de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal ;
- **Émilie-Jade Bigelow**, Baccalauréat en urbanisme, de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal ;
- **Laurence Nault**, Maîtrise en urbanisme, de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal ;
- **Frédérique Lavoie**, Maîtrise en aménagement du territoire et développement régional, de la Faculté d'aménagement, d'architecture et des arts visuels de l'Université Laval ;
- **Alexi Katsanis**, Maîtrise en urbanisme, School of Urban Planning, de l'Université McGill.



ÉTIENNE BOISVERT

## Mérite du conseil interprofessionnel du Québec

La bénévole de l'année a reçu la médaille du CIQ, qui souligne la contribution significative d'un membre à sa profession ou à son ordre professionnel. Membre émérite de l'OUQ depuis 2016, Mme Nathalie Prud'homme s'attèle depuis le début de sa carrière à innover en planification urbaine, en développant des approches qui permettent de répondre aux besoins des clientèles particulières grâce à la mise en œuvre de moyens simples. C'est avec plaisir et fierté que l'Ordre lui décerne cet honneur pour son travail exécuté au cours des dernières années, notamment à titre de présidente du comité Reconnaissance. Ce travail requiert plusieurs heures d'implication ! Merci, Mme Prud'homme.

< *Le président de l'Ordre des urbanistes du Québec, Sylvain Gariépy, remet la médaille du CIQ à la récipiendaire, Nathalie Prud'homme.*



ÉTIENNE BROISVERT

## Membre émérite

Membre de l'Ordre depuis 1979, le lauréat de cette année s'implique en urbanisme depuis maintenant près de 45 ans. Détenteur d'une maîtrise en urbanisme à l'Université de Montréal, Michel Collins cumule les expériences professionnelles, tant au public – au sein de municipalités par exemple – qu'au privé. Fort de ces années de pratique diversifiées, il fonde en 2010 la firme BC2. En 10 ans, BC2 a acquis une grande notoriété. La firme est associée directement à plusieurs grands projets. Aujourd'hui, il intervient souvent comme expert devant les tribunaux et s'inquiète d'ailleurs de la position des avocats face au champ de pratique des urbanistes. Durant toute sa carrière, il a mis toute son énergie à faire reconnaître l'urbanisme et les urbanistes comme les professionnels les plus aptes à orienter et à diriger les projets en matière de développement du territoire.

< *Michel Collins reçoit le certificat de membre émérite des mains de Sylvain Gariépy, président de l'Ordre des urbanistes du Québec.*

## Un lancement remarqué

Cette édition du congrès annuel a également été le théâtre du lancement officiel de la nouvelle Plateforme de développement durable de l'Ordre des urbanistes du Québec. Portée par le comité développement durable – mention spéciale à sa présidente France Levert qui s'y implique depuis moult années –, celle-ci permettra, on l'espère, de faire la promotion des bonnes pratiques en matière d'aménagement durable d'un bout à l'autre de la province.

L'objectif ici est clair : offrir aux urbanistes de partout au Québec, et plus largement aux décideurs publics, un pôle d'inspiration pour leurs projets futurs. N'hésitez donc pas à soumettre votre projet au comité.

## À l'année prochaine !

Tel qu'annoncé lors du Gala d'excellence, le rassemblement annuel de l'Ordre des urbanistes se tiendra en 2020 dans la belle et vaste région des Laurentides. La permanence est d'ailleurs toujours à la recherche de bénévoles pour compléter le comité organisateur. Pour sa part, l'endroit demeure encore à déterminer, mais vous sera communiqué très prochainement. Restez à l'affût !

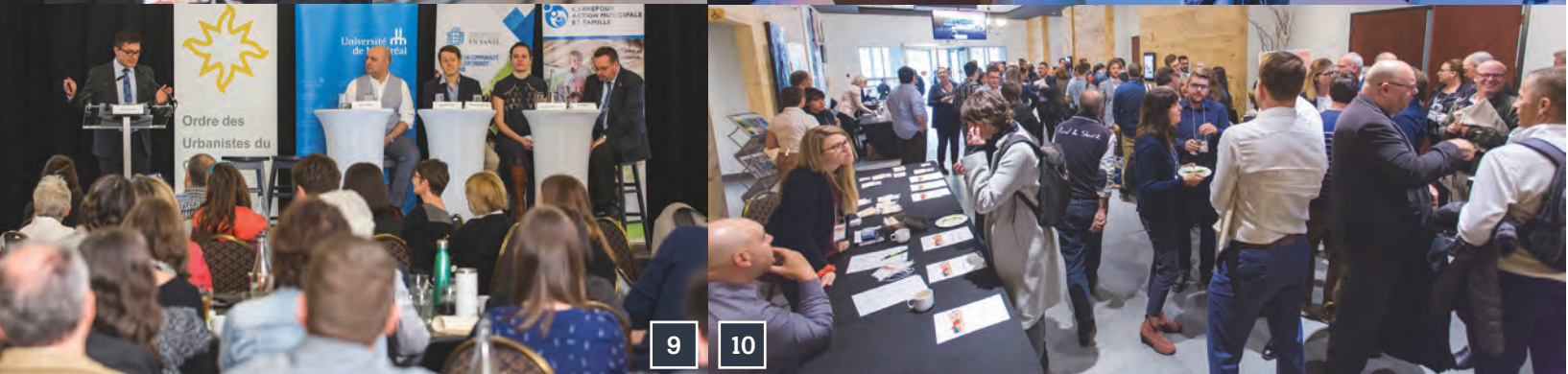
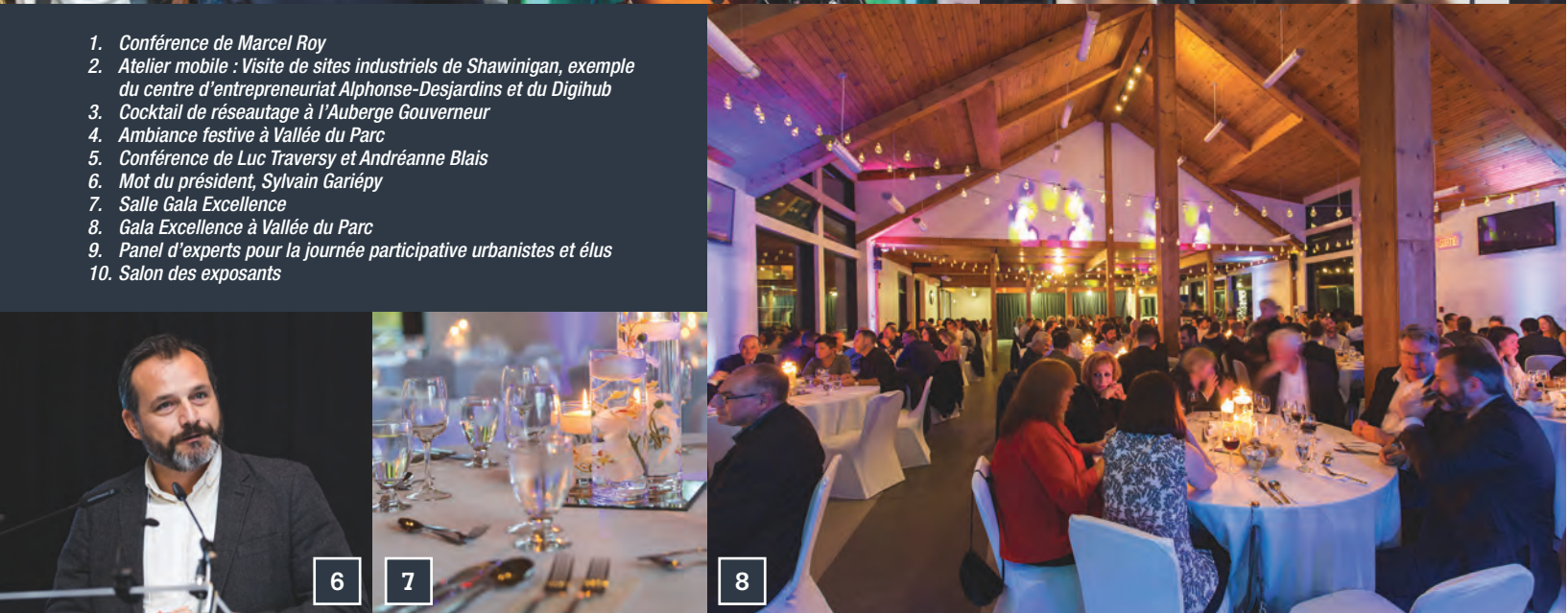
## Remerciements

La permanence tient à remercier tous les participants pour leur écoute et leur implication dans les différentes conférences offertes lors du congrès. Un merci tout particulier aussi aux nombreux conférenciers sans qui l'événement n'aurait pas pu avoir lieu. Nous souhaitons également remercier les partenaires financiers et les exposants. Enfin, mention spéciale aux membres bénévoles du comité organisateur du congrès 2019 : Lyne Latouche, Isabelle Demers, Myriam Lavoie, Mylène Murray et Denis Ouellette.

**Merci pour votre temps et votre dévouement !**



1. Conférence de Marcel Roy
2. Atelier mobile : Visite de sites industriels de Shawinigan, exemple du centre d'entrepreneuriat Alphonse-Desjardins et du Digihub
3. Cocktail de réseautage à l'Auberge Gouverneur
4. Ambiance festive à Vallée du Parc
5. Conférence de Luc Traversy et Andréanne Blais
6. Mot du président, Sylvain Gariépy
7. Salle Gala Excellence
8. Gala Excellence à Vallée du Parc
9. Panel d'experts pour la journée participative urbanistes et élus
10. Salon des exposants





à l'agenda

## FÉVRIER 2020

### Cérémonie de remise des permis

**1<sup>er</sup> novembre** Montréal

**Organisateur** Ordre des urbanistes du Québec

**Information** [sdacosta@ouq.qc.ca](mailto:sdacosta@ouq.qc.ca)

REVUE DE L'ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC



# URBANITÉ

La revue *Urbanité*

Tirage : 2 575 exemplaires

#### DISTRIBUTION

Membres de l'OUQ – 1 580 • Abonnés et autres – 995

#### MISSION

**PROMOUVOIR** l'urbanisme et les urbanistes ;  
**INFORMER** les lecteurs sur les divers sujets relatifs à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme ;  
**FORMER** sur une base continue les professionnels de l'aménagement du territoire.

#### COMITÉ ÉDITORIAL

Paul Arsenault, président

Sergio Avellan – Amélie Castaing – Marie-Michèle Cauchy –  
Guillaume Gilbert – Paul Racette Dorion – Jean-François Sabourin – Jacques Trudel

#### COLLABORATION

Pascale Gagnon-Boucher – Carolyn Kelly Dorais (dossier)

#### COORDINATION ET RÉALISATION

Florence Sara G. Ferraris

#### CONCEPTION GRAPHIQUE

Lucie Laverdure – L'Infographe enr.

#### RÉVISION ET CORRECTION

Sylvie Lallier

#### PUBLICITÉ

Ordre des urbanistes du Québec  
[info@ouq.qc.ca](mailto:info@ouq.qc.ca) | 514 849-1177, poste 22  
[www.ouq.qc.ca](http://www.ouq.qc.ca)

#### IMPRIMERIE

Imprimerie F.L. Chicoine

#### ABONNEMENTS, INFORMATION ET SUGGESTIONS

[www.ouq.qc.ca](http://www.ouq.qc.ca) | 514 849-1177, poste 22 | [info@ouq.qc.ca](mailto:info@ouq.qc.ca)

#### AUTEURS

Vous êtes invités à soumettre vos articles ou textes inédits au comité éditorial.  
Le comité éditorial se réserve le droit de publier ou de refuser un article.  
Information : [info@ouq.qc.ca](mailto:info@ouq.qc.ca)

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec • Bibliothèque nationale du Canada  
Tous les textes publiés dans *Urbanité* ne reflètent pas forcément la position  
ou l'opinion de l'Ordre et n'engagent que l'auteur.

Le genre utilisé dans cette publication englobe le féminin et le masculin  
dans le seul but d'en alléger la présentation.

#### ORDRE DES URBANISTES DU QUÉBEC

##### Administrateurs :

Sylvain Gariépy, président  
Robert Cooke, vice-président  
Joanne Léveillé, trésorière  
Marie-Josée Casaubon, administratrice  
Julie Simard, administratrice  
Louis-Michel Fournier-Renaud, administrateur  
Pierre Érmond, administrateur nommé  
Marie-France Langlois, administratrice nommée

##### Permanence :

Hélène Lefranc, directrice générale  
Nathalie Blanchet, directrice générale adjointe – finances et comptabilité  
Nathalie Corso, secrétaire de l'Ordre – coordonnatrice à l'admission et à la qualité de la pratique  
Shony Da Costa, coordonnatrice aux événements et formation continue  
Florence Sara G. Ferraris, coordonnatrice aux publications et aux communications  
Milèna Cahen-Fourot, urbaniste conseil  
Vanessa Savoie Mccann, adjointe administrative



Ordre des  
Urbanistes du  
Québec

85, rue Saint-Paul Ouest  
4<sup>e</sup> étage, bureau 410, Montréal, QC, H2Y 3V4  
514 849-1177 • [www.ouq.qc.ca](http://www.ouq.qc.ca)

# Merci à nos partenaires

---

Partenaire  
Allié Argent

**PROVENCHER\_ROY**

---

Partenaires  
Allié Bronze

**BC2**

Conseils stratégiques  
**BRODEUR FRENETTE** | URBANISME  
IMMOBILIER  
TRANSPORT

**lemay**



Partenaires  
de soutien



Partenaire  
d'événement



Kiosques

